

Let's Talk Elections



**pour une Belgique
plus forte**

**LIVRE NUMÉRIQUE
LET'S TALK ELECTIONS**

**10 débats sur 10 thèmes
avec 10 présidents de parti**

Entretiens avec le **Premier ministre
et les ministres-présidents**

**Les présidents des sections jeunes
des partis politiques débattent**

**Lessons learnt ||| pour une Belgique
plus forte**

Avant-propos

« Cela a nécessité une préparation exigeante... », a déclaré un président de parti après l'enregistrement d'un débat dans le cadre de notre série Let's Talk Elections. « Pas seulement pour vous », ai-je répondu. L'objectif était ambitieux dès le départ : dix débats sur dix thèmes, avec dix présidents de parti, représentant un total de dix heures d'éclairage politique... auxquelles se sont ajoutées de nombreuses autres pour la préparation. Une organisation de premier plan comme la FEB doit oser regarder au-delà des mirages de l'actualité dans les moments cruciaux. C'est pourquoi nous avons délibérément opté pour des débats plus longs, approfondis et en face-à-face, loin des pièges à clics, des slogans et des clips TikTok. Nous avons donc choisi ensemble la voie la plus difficile mais, à mon avis, la plus pertinente d'un point de vue sociétal.

Chaque débat a apporté une nouvelle perspective sur un thème. Grâce aux présidents, qui ont traduit les positions de leur parti en direct devant un public d'entrepreneurs. Grâce aux entrepreneurs présents à la table des débats, qui ont permis aux présidents de parti de garder les pieds sur terre en écoutant des exemples concrets de la vie réelle. Et grâce aux experts de la FEB, qui se sont penchés sur chaque thème, présentant des chiffres, des analyses et des points de vue clairs.

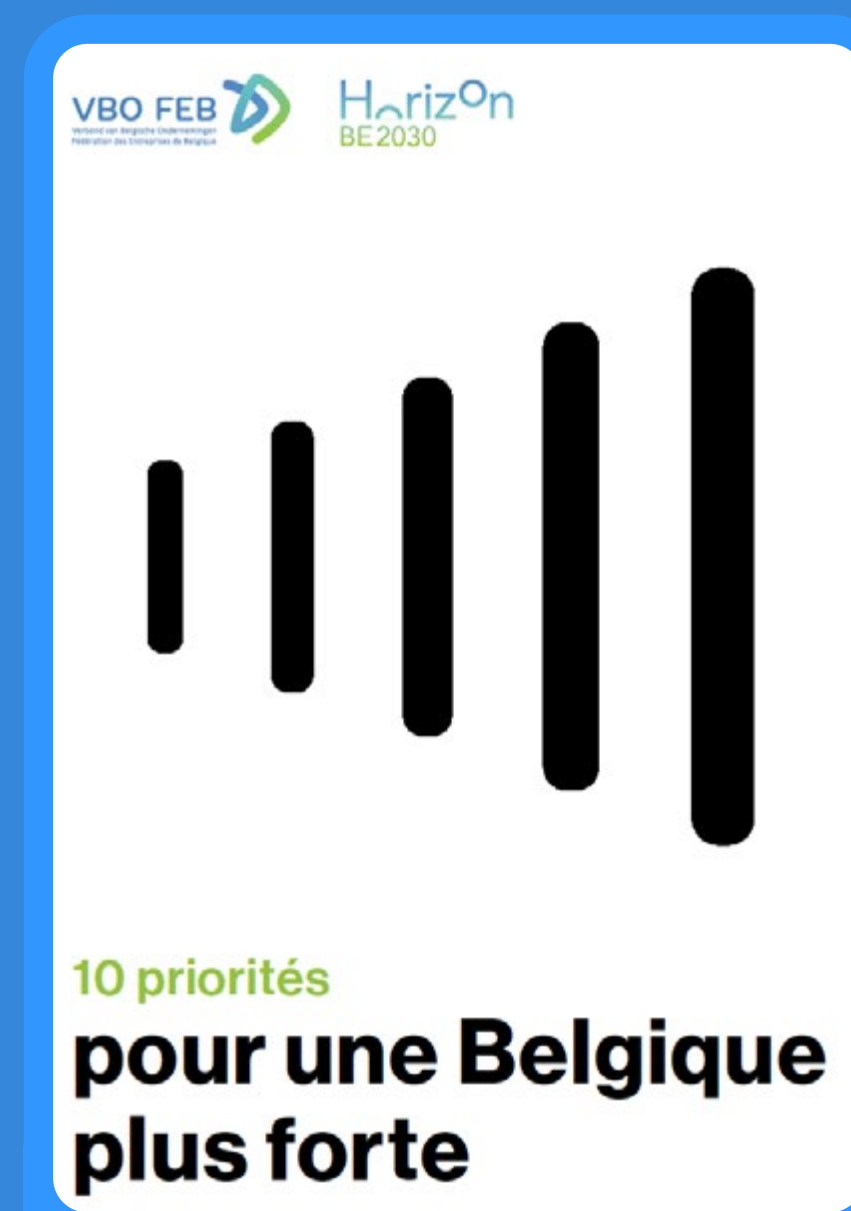
Sans entrer dans les détails, puisqu'ils sont exposés dans les pages suivantes de ce livre numérique, je constate immédiatement, à l'issue des dix débats, qu'il existe un large consensus

sur les défis auxquels notre pays et ses entrepreneurs sont confrontés. Et aussi que les responsables politiques connaissent leur public. Ils sont particulièrement doués pour faire passer le bon message au bon groupe cible. Mais soyez-en sûr : en fin de compte, « on jugera l'arbre à ses fruits ».

C'est, in fine, le but de ce livre numérique. Permettre au lecteur d'y voir plus clair. Identifier clairement les solutions proposées par les responsables politiques pour répondre aux problèmes auxquels les entreprises belges doivent faire face. Pour chaque thème, nous donnons d'abord un aperçu des défis auxquels nous sommes confrontés, puis nous résumons l'argumentation du président du parti concerné et la confrontons à la vision d'avenir de la FEB : « Horizon Belgique 2030 ». Nous concluons chaque thème avec les solutions que la FEB souhaite voir figurer dans le prochain accord de gouvernement. Ces débats – que vous pouvez tous revoir sur www.horizon2030.be – ainsi que ce livre numérique présentent le contexte de manière nuancée et exposent les faits tels qu'ils sont. Ils aideront ainsi le lecteur, c'est-à-dire vous, à faire le bon choix le 9 juin.

Il me tarde de connaître les résultats !

PIETER TIMMERMANS
CEO VBO FEB



Nos 10 priorités pour une Belgique plus résiliente, plus prospère et plus durable, adressées aux partis politiques en vue des prochaines élections.

→ Téléchargez la brochure
10 priorités pour une Belgique plus forte



Le plan d'avenir de la FEB pour notre pays : 30 solutions concrètes à 30 défis.


→ Téléchargez la brochure
Horizon Belgique 2030

Au sommaire de ce livre numérique

10 débats sur 10 thèmes avec 10 présidents de parti		04
	1. Autorisations	05
	2. Digitalisation et recherche & développement	11
	3. Énergie	16
	4. Économie circulaire	23
	5. Level playing field – Législation européenne	30
	6. Coûts salariaux, indexation et compétitivité	36
	7. Pénuries sur le marché du travail	43
	8. Formation	49
	9. Mobilité	56
	10. Fiscalité des entreprises et du travail	62
Entretiens avec le Premier ministre et les ministres-présidents		67
	Alexander De Croo , Premier ministre	67
	Jan Jambon , ministre-président du gouvernement flamand	67
	Rudi Vervoort , ministre-président du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale	67
	Elio Di Rupo , ministre-président du gouvernement wallon	67
GenTonic : les présidents des sections jeunes des partis politiques débattent		68

Les présidents débattent

Entretiens avec 10 présidents de parti en vue des élections



TOM ONGENA – OPEN VLD

- Pénuries sur le marché du travail
- Énergie
- Coûts salariaux, indexation et compétitivité


[Regarder le débat surYouTube](#)



JEAN-MARC NOLLET – ECOLO

- Économie circulaire
- Level playing field – Législation européenne
- Mobilité


[Regarder le débat surYouTube](#)



MELISSA DEPRAETERE – VOORUIT

- Pénuries sur le marché du travail
- Formation
- Fiscalité des entreprises et du travail

[Regarder le débat surYouTube](#)



PAUL MAGNETTE – PS

- Pénuries sur le marché du travail
- Digitalisation et recherche & développement
- Coûts salariaux, indexation et compétitivité


[Regarder le débat surYouTube](#)



JEREMIE VANECKHOUT – GROEN

- Énergie
- Autorisations
- Mobilité


[Regarder le débat surYouTube](#)



SAMMY MAHDI – CD&V

- Économie circulaire
- Autorisations
- Mobilité

[Regarder le débat surYouTube](#)



FRANÇOIS DE SMET – DÉFI

- Économie circulaire
- Autorisations
- Formation


[Regarder le débat surYouTube](#)



BART DE WEVER – N-VA

- Énergie
- Coûts salariaux, indexation et compétitivité
- Fiscalité des entreprises et du travail

[Regarder le débat surYouTube](#)



GEORGES-LOUIS BOUCHEZ – MR

- Énergie
- Économie circulaire
- Formation

[Regarder le débat surYouTube](#)



MAXIME PRÉVOT – LES ENGAGÉS

- Digitalisation et recherche & développement
- Level playing field – Législation européenne
- Formation

[Regarder le débat surYouTube](#)



1. Autorisations

Défi

Dans les années à venir, les autorités publiques devront consentir d'importants efforts si nous voulons atteindre les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat, et donc parvenir à la neutralité climatique d'ici à 2050. Sachant que nous accusons déjà un retard en matière d'investissements publics, nous devons investir massivement dans des infrastructures pour la croissance, l'écologisation et la digitalisation.

Les investissements requis pour rendre l'industrie, le logement et la mobilité durables nécessitent l'octroi d'autorisations par d'autres services publics. Or, l'actuel processus d'octroi des autorisations est long et incertain et fait l'objet de contestations fréquentes. Tout cela freine les investissements indispensables.

Des mesures positives ont déjà été prises, comme les procédures d'autorisation accélérées de l'UE pour les projets d'énergie renouvelable et la réforme fédérale de la procédure devant le Conseil d'État. D'autres mesures sont toutefois nécessaires pour accélérer la transition vers la durabilité.



Arie Van Hoe
Executive Manager du centre de compétence
Droit & Entreprise de la FEB

Débat avec François De Smet
DéFI

[En savoir plus](#)



Débat avec Sammy Mahdi
cd&v

[En savoir plus](#)



Débat avec Jeremie Vaneekhout
Groen

[En savoir plus](#)



L'analyse de Pieter Timmermans
CEO VBO FEB

[En savoir plus](#)





François De Smet à propos des autorisations

Le président de DéFI, François De Smet, distingue deux piliers importants pour les investissements majeurs et nécessaires dans notre pays.

Le premier pilier, ce sont les partenariats public-privé. En effet, les pouvoirs publics ne disposent pas de ressources suffisantes pour financer seuls les transitions. Parallèlement, Fr. De Smet souligne l'importance d'un cadre juridique stable pour les entreprises, en particulier pour les projets qui s'étendent sur plusieurs législatures. Un cadre politique et juridique stable est nécessaire pour éviter aux entreprises participantes de mauvaises surprises lors d'une nouvelle législature.

« LES PROCÉDURES D'AUTORISATION DOIVENT ÊTRE PLUS EFFICACES ET PLUS SIMPLES »

Le deuxième pilier, ce sont des procédures d'autorisation efficaces et moins longues. Les formalités administratives et les nombreux obstacles à surmonter constituent le principal problème. Pour Fr. De Smet, la solution serait de réduire le nombre d'étapes et de les simplifier, afin d'accélérer les procédures. En outre, selon le président, la numérisation des processus permettrait de gagner du temps.



→ Regarder le débat sur YouTube



→ Voir la galerie photo



→ Écouter sur Spotify
Écouter sur Apple Podcasts



Sammy Mahdi à propos des autorisations

Sammy Mahdi, président du cd&v, considère également que le cadre actuel d'octroi des autorisations est l'une des plus grandes sources de frustration pour les entrepreneurs. Il faut en finir avec l'attente, les innombrables règles et le flou entourant ces règles. En définitive, pour le président, il s'agit d'une question de confiance. Selon lui, il faut, dans notre société, davantage faire confiance aux gens et aux entreprises.

« ORGANISER DES SÉANCES DE SUPPRESSION DES RÈGLES INUTILES DANS LES DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS »

Son point de vue est expliqué plus en détail par le parlementaire flamand Robrecht Bothuyne. Celui-ci précise ce sur quoi le cd&v a l'intention de travailler dans les années à venir. Ainsi, le parti souhaite dans un premier temps se concentrer sur une politique industrielle. Une politique axée sur la compétitivité des entreprises. Selon R. Bothuyne, l'allègement et l'amélioration de la réglementation devraient être à la base de cette démarche.

Un cadre réglementaire stable est nécessaire pour éviter les politiques « stop and go », en particulier pour les grands projets d'investissement. Par ailleurs, R. Bothuyne estime que les entreprises belges ne devraient pas avoir à se conformer à des règles plus strictes que leurs concurrents européens. En d'autres termes, la Belgique doit cesser le gold-plating.

Afin de lutter contre la surabondance de règles, S. Mahdi suggère de supprimer les règles inutiles au sein des différents départements. Il est également favorable au principe « rule in, rule out », selon lequel chaque fois qu'une nouvelle règle est ajoutée, une règle disparaît ailleurs.



→ Regarder le débat sur YouTube



→ Voir la galerie photo



→ Écouter sur Spotify
Écouter sur Apple Podcasts



Jeremie Vaneekhout à propos des autorisations

Ancien échevin en charge de l'Aménagement du Territoire, Jeremie Vaneekhout, président de Groen, analyse la procédure d'autorisation sur la base de son expérience personnelle. Pour Groen, délivrer un permis, c'est trouver le juste milieu entre offrir des opportunités aux entreprises et maintenir l'équilibre entre l'homme et l'environnement.

« ACCORDER UN PERMIS, C'EST TROUVER LE JUSTE MILIEU ENTRE OFFRIR DES OPPORTUNITÉS AUX ENTREPRISES, RÉPONDRE AUX BESOINS SOCIÉTAUX ET MAINTENIR L'ÉQUILIBRE ENTRE L'HOMME ET LA NATURE »

Le manque de sécurité juridique est une question cruciale ; il se traduit par une incertitude pour les entrepreneurs quant aux conditions et aux lignes directrices du processus d'octroi des autorisations. En outre, les procédures sont souvent inutilement longues, entre autres à cause du manque d'effectifs et du cloisonnement.

En conséquence, les différents départements fonctionnent comme des silos isolés, sans approche intégrée.

J. Vaneekhout préconise l'application du principe « only once ». Ce principe vise principalement à éviter aux citoyens et aux entreprises de devoir fournir les mêmes données à plusieurs reprises, en particulier lorsque ces données sont déjà disponibles auprès d'une autre administration publique. Au travers de cette mesure, il espère améliorer l'efficacité et la transparence du processus d'octroi des permis, permettant ainsi un traitement plus rapide et rationalisé.



→ Regarder le débat sur YouTube



→ Voir la galerie photo



→ Écouter sur Spotify
Écouter sur Apple Podcasts

Lors du débat avec le président de Groen, Jeremie Vaneekhout, **Gaëtan Hannecart, président exécutif Matexi**, fait état de la grande expérience de Matexi en matière d'autorisations. Avec des centaines de projets réalisés et des milliers de procédures d'autorisation à son actif, il est un observateur privilégié de ce qui se passe dans ce domaine. Il met en avant les défis auxquels notre pays et son secteur sont confrontés, parmi lesquels le nombre limité d'espaces ouverts restant en Belgique et la nécessité de contribuer à la transformation de l'espace existant.

Cette transformation s'accompagne de réglementations encore plus nombreuses et se heurte au syndrome du « pas dans mon jardin », les citoyens s'opposant à des projets de construction dans leur voisinage immédiat. G. Hannecart illustre la situation en Belgique par le superlatif « BANANA » (Build Absolutely Nothing Anywhere Near Anybody). Dans l'espace limité dont nous disposons en Belgique, cette mentalité n'est pas envisageable ; nous nous dirigeons vers une impasse.

Pour éviter un tel scénario, G. Hannecart plaide pour des **autorisations justes, non seulement accordées équitablement, mais aussi appliquées de manière cohérente après leur approbation**. Il espère ainsi contribuer à une approche constructive qui assure l'équilibre entre le développement urbain et la préservation des espaces ouverts en Belgique.

GAËTAN HANNECART
PRÉSIDENT EXÉCUTIF MATEXI



Analyse – quels enseignements en tirer ?

Groen, DéFI et le cd&v exposent diverses perspectives en matière de politique d'autorisation, allant de la nécessité d'une meilleure collaboration entre les secteurs public et privé à la simplification des procédures, en passant par le besoin impérieux de sécurité juridique. Au cours des différents débats, la complexité du système d'autorisation et le manque de solutions durables et pratiques sont pointés comme les problèmes à résoudre.

Tous les partis s'accordent à dire que la situation doit et peut être améliorée. L'on note également peu de désaccords quant à l'approche à adopter. DéFI, le cd&v et Groen sont tous trois favorables, à juste titre, à une simplification du processus d'octroi des autorisations et à la création d'un cadre stable et juridiquement sûr.

Le cd&v propose des solutions concrètes sous la forme de séances de suppression des règles inutiles et du principe « rule in, rule out ». Pour autant qu'elles soient mises en œuvre de manière cohérente, ces idées permettraient en effet de simplifier la réglementation.

Groen formule également une proposition tangible : pour réduire la charge administrative liée au processus d'octroi des autorisations, le parti préconise la mise en œuvre concrète du principe « only once ». Un principe en faveur duquel la FEB elle-même plaide depuis un certain temps.

« AU COURS DES DIFFÉRENTS DÉBATS, LA COMPLEXITÉ DU SYSTÈME D'AUTORISATION ET LE MANQUE DE SOLUTIONS DURABLES ET PRATIQUES SONT POINTÉS COMME LES PROBLÈMES À RÉSOUDRE » »



PIETER TIMMERMANS
CEO VBO FEB

Recommandations pour l'accord de coalition

L'obtention d'un permis devrait être un moteur de changement, et non un obstacle.

Cet objectif peut être atteint grâce aux mesures suivantes :

1 GÉRER PROACTIVEMENT LES INITIATIVES EUROPÉENNES EN MATIÈRE DE PERMIS

La Belgique doit anticiper, à un stade précoce, les initiatives législatives européennes qui facilitent l'octroi et le maintien des autorisations. L'initiative de la Commission européenne visant à **accélérer** et à faciliter **la délivrance de permis pour les renouvelables** est un bon exemple. Dans le même temps, la Belgique doit remettre en question les initiatives qui retardent l'octroi d'autorisations.

2 OPTIMISER LES PROCÉDURES D'OCTROI DES PERMIS NATIONALES ET RÉGIONALES

Il est essentiel d'améliorer le cadre juridique pour la délivrance de permis aux niveaux fédéral et régional. Les **procédures d'obtention d'autorisations** doivent pouvoir être menées à bien dans un délai raisonnable. La récente réforme des procédures devant le Conseil d'État et la réforme annoncée des procédures environnementales en Flandre sont un pas dans la bonne direction. Mais pour obtenir un réel changement, il est important de fixer des échéances concrètes assorties de **délais contraignants**.

3 INTRODUIRE UNE PROCÉDURE ACCÉLÉRÉE POUR LES PROJETS STRATÉGIQUES

Concernant les projets d'investissement d'importance stratégique nationale qui ont obtenu ce statut via le Comité de concertation, une procédure d'approbation accélérée distincte et efficace doit être mise en place.



2. Digitalisation et recherche & développement

Défi

La Belgique est l'un des leaders européens en matière de recherche et de développement (R&D). Cela ne signifie pas pour autant que nous pouvons nous reposer sur nos lauriers. D'ici à 2030, l'objectif est de rejoindre les leaders mondiaux. Mais avant d'en arriver là, il nous reste trois défis majeurs à relever.

D'abord, certains développements politiques et mesures administratives suscitent l'incertitude quant au cadre fiscal favorable qui soutient la R&D et l'innovation.

Ensuite, la coopération entre les différents acteurs impliqués dans la recherche et le développement – à savoir le monde universitaire, les centres de recherche et les entreprises – pourrait être améliorée. Enfin, les acquis d'apprentissage dans l'enseignement inquiètent : les enquêtes PISA menées à l'échelle internationale indiquent un déclin des connaissances et des compétences des étudiants.



Pauline de Marcken
Experte du centre compétence Entrepreneurat numérique & innovant de la FEB

Débat avec Paul Magnette
PS

[➔ En savoir plus](#)



Débat avec Maxime Prévot
Les Engagés

[➔ En savoir plus](#)



L'analyse de Pieter Timmermans
CEO VBO FEB

[➔ En savoir plus](#)





Paul Magnette à propos de la digitalisation et de la recherche & développement

Paul Magnette considère l'innovation et la R&D comme « les investissements de demain et les emplois d'après-demain ». Néanmoins, le président du PS est favorable à un mécanisme de soutien à la recherche et au développement lié aux résultats. Il souligne également que le secrétaire d'État pour la Relance et les Investissements stratégiques, chargé de la Politique scientifique, Thomas Dermine, membre de son parti, est favorable à des aides publiques pour la R&D menée par les entreprises. Mais P. Magnette veut y mettre une condition, à savoir une sorte de test d'efficacité. En effet, il ressort de son argumentation qu'il ne considère pas que toutes les mesures de soutien, comme le crédit d'impôt, soient aussi efficaces les unes que les autres.

« PAS DE SOUTIEN À LA R&D SANS TEST D'EFFICACITÉ »

L'enseignement est extrêmement important pour le PS. Paul Magnette estime qu'il a un rôle majeur à jouer dans le développement de notre potentiel de recherche et de développement. Selon lui, nous devons continuer à investir dans les études et la formation, au niveau tant universitaire que technique. En outre, le président souhaite aller beaucoup plus loin dans le domaine de l'alternance, étant donné la grande valeur ajoutée des formations permettant à l'étudiant d'acquérir des connaissances et des compétences à la fois en classe et sur le lieu de travail.



→ Regarder le débat sur YouTube



→ Voir la galerie photo



→ Écouter sur Spotify
Écouter sur Apple Podcasts



Maxime Prévot à propos de la digitalisation et de la recherche & développement

Au programme des Engagés, une fiscalité plus juste. La question est de savoir si les incitants fiscaux à la continuité de la R&D ont leur place dans cette vision. Le président du parti, Maxime Prévot, répond par l'affirmative. Il place même ces aides en haut de sa liste de priorités. Il s'étonne d'ailleurs que certains cercles politiques suggèrent d'être moins généreux en matière d'aide alors que nous devons faire exactement le contraire pour pouvoir rester compétitifs par rapport aux pays étrangers. Selon M. Prévot, certaines entreprises envisagent désormais de délocaliser leur siège social dans le cadre d'un retrait progressif. Le ruling négatif concernant le régime favorable des droits d'auteur est un bon exemple. Dans ce dossier, il était favorable à un maintien, afin de soutenir le secteur IT.

« LA SUPPRESSION PROGRESSIVE DES INCITANTS FISCAUX FAVORISE LES DÉLOCALISATIONS »

Le président des Engagés souligne également l'importance d'une vision à long terme. Selon lui, il ne sert à rien d'élaborer de nouvelles politiques en se limitant à la perspective des prochaines élections. Il est indispensable de regarder au-delà de cet horizon. La recherche et le développement technologique visant à rendre notre industrie plus durable doivent être menés aujourd'hui. Si nous voulons en récolter les fruits dans les décennies à venir, nous devons commencer à y travailler dès à présent.

Lors du débat avec Maxime Prévot, **François Lepot, CEO de Safran Aero Boosters**, se joint à la discussion. Son intervention permet rapidement de comprendre pourquoi la recherche et le développement sont si importants pour l'industrie belge. En misant sur l'innovation, son entreprise – active dans l'industrie des moteurs aéronautiques – acquiert des connaissances et un savoir-faire uniques qui lui permettent d'attirer une production supplémentaire en Belgique. Elle peut ainsi assurer les activités commerciales et la sécurité d'emploi de ses quelque 1500 collaborateurs.

François Lepot confirme également que les incitants fiscaux actuels en matière de R&D sont particulièrement compétitifs par rapport à d'autres pays. La seule préoccupation est la sécurité juridique et la stabilité des mesures. **En effet, un investisseur ou producteur international majeur n'installe des lignes de production stratégiques en Belgique que s'il peut compter sur un cadre stable et juridiquement sûr.**



→ Regarder le débat sur YouTube



→ Voir la galerie photo



→ Écouter sur Spotify
Écouter sur Apple Podcasts

FRANÇOIS LEPOT
CEO SAFRAN AERO BOOSTERS

Analyse – quels enseignements en tirer ?

Au cours de la dernière décennie, la Belgique a réussi à tirer profit de son économie de la connaissance. Nous en récoltons aujourd'hui les fruits. De nombreux décideurs politiques aiment s'en attribuer le mérite, mais rester en tête de peloton demande également des efforts. Chez certains responsables politiques, c'est là que le bât blesse.

Nous entendons le président du PS, Paul Magnette, jeter des fleurs à son collègue, Thomas Dermine, secrétaire d'État. À juste titre. Cependant, la remarque que le président du PS formule dans le même temps concernant l'avenir des aides et incitants fiscaux soulève des inquiétudes. L'innovation ne tombe pas du ciel et doit faire l'objet d'un soutien constant.

Maxime Prévot, président des Engagés, aborde la question sous un angle différent. Pour lui, les pouvoirs publics doivent miser davantage sur des incitants fiscaux à l'innovation, afin que notre pays reste un leader en la matière. Il souligne également l'importance d'adopter une vision à long terme et de garantir la stabilité et la sécurité juridique.

La remise en cause de certains incitants et la création d'éventuels seuils vont à l'encontre des besoins de la R&D belge. Outre la nécessité de passer à la vitesse supérieure, la stabilité et un climat d'entreprise juridiquement sûr constituent l'un des facteurs les plus importants qui incitent les entreprises à investir dans un pays.

« LA REMISE EN CAUSE DE CERTAINS INCITANTS ET LA CRÉATION D'ÉVENTUELS SEUILS VONT À L'ENCONTRE DES BESOINS DE LA R&D BELGE »



PIETER TIMMERMANS
CEO VBO FEB

Recommandations pour l'accord de coalition

La Belgique figure actuellement dans le peloton de tête européen en matière de recherche et développement. En 2023, nous avons investi 3,5 % de notre PIB dans la R&D. Nous devons oser être ambitieux et viser les 4 %. En outre, le maintien d'un cadre fiscal favorable est essentiel pour accéder au rang de leader mondial.

Cet objectif peut être atteint grâce aux mesures suivantes :

1

MAINTENIR UN CADRE FISCAL FAVORABLE

Le **cadre fiscal favorable à la R&D** (exonérations du versement du précompte professionnel pour les chercheurs, régime pour les chercheurs étrangers expatriés, crédit d'impôt pour la R&D et régime favorable pour les revenus d'innovation) **est permis à la Belgique de se hisser au rang de leader européen.** Le maintien de ces mesures est une nécessité absolue pour la compétitivité de nos entreprises.

2

RENFORCER L'APPROCHE COORDONNÉE DE LA R&D

Il est essentiel de renforcer la coopération entre les différents acteurs de l'innovation dans notre pays, y compris les douze centres de recherche collective fédéraux 'De Grootte', six pôles de compétitivité en Wallonie et à Bruxelles, sept clusters de pointe et quatre centres de recherche stratégique en Flandre. Mener des **concertations régulières entre les instances fédérales et régionales** qui s'occupent de thématiques similaires est vital pour identifier et exploiter les possibilités de coopération et les synergies.

3

PRIORISER LA R&D ET L'INNOVATION DANS L'ENSEIGNEMENT

Nous pouvons améliorer les acquis d'apprentissage dans l'enseignement en offrant une **formation de haute qualité** adaptée aux besoins du marché du travail. Encourager un enseignement orienté vers les STIM, par exemple en réduisant les minimaux dans l'enseignement supérieur pour ce genre de formations, stimulera l'esprit d'innovation et l'entrepreneuriat à l'avenir.

4

DIGITALISER TOUTES LES INTERACTIONS ENTRE LES ENTREPRISES ET LES POUVOIRS PUBLICS

Afin de promouvoir la digitalisation et l'innovation, **toutes les transactions entre les entreprises et les pouvoirs publics doivent pouvoir s'effectuer par voie électronique.** L'introduction d'une e-Box Entreprise, une boîte mail numérique unique pour les entreprises qui sera utilisée par tous **d'ici début 2026**, facilitera cette évolution.



3. Énergie

Défi

Les crises récentes ont montré à quel point la Belgique est vulnérable aux fluctuations des prix de l'énergie par rapport à d'autres pays. Aux États-Unis, par exemple, les prix du gaz ont été jusqu'à douze fois inférieurs pendant la crise énergétique.

En plus d'être fiable, notre énergie doit être durable, afin de pouvoir relever les différents défis climatiques. Des initiatives telles que le Pacte vert, le paquet 'Fit for 55' et le plan 'RePowerEU' visent à rendre l'Europe climatiquement neutre et plus indépendante d'ici à 2050. Ces plans requièrent une transformation rapide et radicale des différents secteurs de notre économie. Pour y parvenir, plusieurs instances soulignent la nécessité de recourir à diverses technologies.

Si nous voulons relever tous les défis liés à la sécurité d'approvisionnement, aux prix et au climat, nous avons besoin de clarté quant à nos infrastructures et aux coûts de lancement ou de transformation de processus industriels. En outre, une énergie moins carbonée ou neutre doit être suffisamment accessible et abordable.



Olivier Van der Maren
Executive Manager du centre de compétence Énergie,
Climat & Mobilité de la FEB

Débat avec Jeremie Vaneekhout
Groen

[En savoir plus](#)



Débat avec Bart De Wever
N-VA

[En savoir plus](#)



Débat avec Tom Ongena
Open Vld

[En savoir plus](#)



Débat avec Georges-Louis Bouchez
MR

[En savoir plus](#)



L'analyse de Pieter Timmermans
CEO VBO FEB

[En savoir plus](#)



GROEN

Jeremie Vaneekhout à propos de l'énergie

Pour le président de Groen, « la frustration est totale ». Selon Jeremie Vaneekhout, la crise climatique constitue non seulement une menace énorme pour la société, mais elle aura également un coût élevé pour les entreprises si nous ne trouvons pas une autre façon de collaborer dans notre pays. Les entrepreneurs ont un rôle important à jouer dans cette collaboration.

Groen considère les économies d'énergie comme une première étape pour garantir la stabilité des prix de l'énergie et la sécurité d'approvisionnement. La priorité est de réduire la consommation d'énergie dans les habitations, étant donné qu'une part importante de la consommation de gaz de notre pays est utilisée pour le chauffage des bâtiments.

« L'ÉNERGIE RENOUVELABLE EST L'ALTERNATIVE LA PLUS RENTABLE ÉCONOMIQUEMENT »

Dans un deuxième temps, J. Vaneekhout porte son attention sur les infrastructures publiques. Dans ce cadre, il préconise d'utiliser les autoroutes comme sites pour la production d'énergie renouvelable. Selon lui, il s'agit de l'approche la plus efficace sur le plan énergétique et, en même temps, la plus économique.

La troisième étape est et reste la prolongation des réacteurs nucléaires. Selon le président de parti, il s'agit de la manière la plus responsable d'assurer la sécurité d'approvisionnement. Étant entendu qu'il s'agit d'une forme d'énergie limitée. La vraie réponse reste le passage aux énergies renouvelables, qui constituent l'alternative la plus durable et la plus rentable économiquement.

Enfin, J. Vaneekhout propose d'introduire un « Carbon Contract for Difference ». L'État soutiendrait ainsi financièrement les entrepreneurs utilisant une technologie durable qui n'est pas encore rentable. Cette aide financière s'arrêterait dès que la technologie deviendrait rentable.



→ Regarder le débat sur YouTube



→ Voir la galerie photo



→ Écouter sur Spotify
Écouter sur Apple Podcasts



Bart De Wever à propos de l'énergie

« La guerre en Ukraine a donné à la Belgique une leçon », déclare Bart De Wever, président de la N-VA. Nous devons maintenant prendre conscience qu'outre la durabilité, la sécurité d'approvisionnement, l'autonomie stratégique et un prix abordable constituent également des éléments très importants en matière d'énergie, qui requièrent une vision à long terme. Vision pour laquelle le président de la N-VA souhaiterait s'inspirer de la France plutôt que de l'Allemagne. En effet, selon B. De Wever, les Allemands souffrent économiquement de leurs choix inconsidérés en matière d'approvisionnement énergétique.

Bert Wollants, membre du Parlement fédéral et spécialiste en énergie de la N-VA, explique la vision du parti. Selon lui, l'énergie est synonyme de prospérité. Disposer de suffisamment d'énergie à un prix correct permet de continuer à garantir la prospérité à l'intérieur de nos frontières. À l'instar de son président, B. Wollants insiste sur la mise en œuvre d'une stratégie à long terme.

« LES PETITS RÉACTEURS NUCLÉAIRES MODULAIRES, APPELÉS SMR, DOIVENT FAIRE PARTIE DU MIX ÉNERGÉTIQUE »

En quoi consiste exactement cette stratégie ? Selon la N-VA, les énergies renouvelables et l'énergie nucléaire doivent garantir ensemble un prix abordable et la sécurité d'approvisionnement. Concrètement, les petits réacteurs modulaires, appelés SMR, doivent être inclus dans le mix énergétique. Et ce, à partir de 2028, date à laquelle les premiers modèles devraient être disponibles. Cela apportera de la stabilité aux citoyens et aux entreprises.

Il faut avoir la volonté et le courage d'investir maintenant. D'oser investir dans de nouvelles formes d'énergie (renouvelable), telles que l'hydrogène ou les parcs éoliens offshore. Selon B. De Wever, la Belgique est particulièrement bien placée pour accueillir de nouvelles formes d'énergie, comme l'hydrogène. Mais pour cela, nous devons oser faire des choix et adopter une vision à long terme qui nous permette d'investir dans le bon mix énergétique.



→ [Regarder le débat sur YouTube](#)



→ [Voir la galerie photo](#)



→ [Écouter sur Spotify](#)
[Écouter sur Apple Podcasts](#)



Tom Ongena à propos de l'énergie

Tom Ongena, président de l'Open Vld, souligne que notre société est confrontée à des défis majeurs : la nécessité de réduire les émissions de CO₂ tout en anticipant une augmentation prévue de la demande d'électricité (+ 62 % d'ici à 2035). Il préconise une approche stratégique : ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier, mais investir dans un mix intelligent de sources d'énergie renouvelables, nucléaires et nouvelles.

Le président se félicite de la récente prolongation de la durée de vie des centrales de 10 ans. Dans le même temps, il suggère qu'il est crucial d'évaluer si d'autres prolongations seront requises ou non.

« INVESTIR DANS UN MIX INTELLIGENT DE SOURCES D'ÉNERGIE RENEUVELABLES, NUCLÉAIRES ET NOUVELLES »

Il estime qu'il est nécessaire, pour faire face aux dunkelflautes, lorsqu'il n'y a pas ou peu de vent et de soleil, de se tourner vers des sources d'énergie dont les prix sont plus stables que ceux du gaz. C'est pourquoi T. Ongena préconise des investissements suffisants dans les nouvelles technologies, telles que les petits réacteurs modulaires (SMR). Selon lui, la Belgique dispose de suffisamment de connaissances et d'expertise pour soutenir et mettre en œuvre ces technologies au niveau national.



→ Regarder le débat sur YouTube



→ Voir la galerie photo



→ Écouter sur Spotify
Écouter sur Apple Podcasts

Lors du débat, **Manfred Van Vlierberghe, CEO d'ArcelorMittal Belgium**, illustre le rôle crucial de l'énergie, et en particulier d'une énergie abordable, dans les activités de son entreprise. ArcelorMittal Belgium est confrontée à un défi énergétique de taille. L'entreprise a en effet besoin de quatre gigawatts par an pour sa production d'acier. Cela représente environ un tiers de la consommation totale d'énergie de la Belgique. Actuellement, pas moins de quatre centrales nucléaires fournissent cette énergie à l'entreprise sidérurgique.

Pour des entreprises très énergivores comme ArcelorMittal Belgium, disposer d'une énergie abordable est particulièrement important. Ces entreprises jouent un rôle crucial dans l'économie, mais sont confrontées à des défis majeurs en termes de coûts et de concurrence. **Un approvisionnement énergétique stable et abordable est essentiel pour maintenir la compétitivité internationale et assurer la durabilité.**

Pour répondre aux besoins énergétiques, M. Van Vlierberghe plaide pour une approche combinée, mettant l'accent sur l'énergie renouvelable, l'énergie nucléaire et la capture de CO₂. Il remet également en question les politiques européennes, qui imposent parfois des technologies sans en évaluer au préalable l'efficacité. D'après son expérience, la recherche de solutions énergétiques durables doit être réfléchie et pragmatique, ce qui n'est souvent pas le cas aujourd'hui.

MANFRED VAN VLIERBERGHE
CEO ARCELORMITTAL BELGIUM



Georges-Louis Bouchez à propos de l'énergie

Le président du MR, Georges-Louis Bouchez, a choisi le thème de l'énergie comme premier sujet de notre débat. En effet, il la considère comme un élément essentiel de la civilisation. Selon lui, la société repose sur le fait qu'il y a suffisamment d'énergie pour consommer. La réduction obligatoire de la consommation d'énergie équivaut à une perte de prospérité. Pour présenter en détail la vision du MR, il a invité Rémy Leboutte.

Son conseiller en énergie explique que deux constats importants ont obligé le parti à revoir sa vision. Tout d'abord, il y a le rôle crucial de l'énergie dans notre vie quotidienne et la quantité de gaz à effet de serre associée à notre consommation d'énergie. Ensuite, il y a les objectifs ambitieux en matière de climat : une réduction de 55 % des émissions d'ici à 2030 et la neutralité climatique d'ici à 2050. Aujourd'hui, six ans avant l'échéance, les émissions ont été réduites de 25 %. Il reste donc encore 30 % des efforts à fournir. Or, le Bureau fédéral du Plan prévoit peu de progrès dans les années à venir, selon le MR.

Le parti propose dès lors une politique énergétique reposant sur trois piliers : le prix, la sécurité d'approvisionnement et la durabilité. Le MR veut mettre en place un large socle de production électrique décarbonée, basé pour moitié sur du nucléaire et pour moitié sur du renouvelable. Cette approche doit garantir la stabilité de l'approvisionnement en énergie. De plus, des molécules vertes et des e-carburants feront partie du mix énergétique. Enfin, le parti souligne la nécessité d'optimiser l'ensemble du système énergétique afin de mettre en œuvre efficacement sa vision.

Au-delà de la récente prolongation des deux centrales, Tihange 3 et Doel 4, le président des libéraux francophones dit vouloir investir encore davantage dans le nucléaire. Il prévoit non seulement de prolonger la durée de vie (jusqu'à 20 ans) des centrales nucléaires les plus anciennes, mais aussi de construire de nouvelles centrales traditionnelles.

Bien que G.-L. Bouchez ne voie aucun inconvénient à la construction de petits réacteurs modulaires (SMR), il les juge insuffisants. Les SMR ne produisant qu'un tiers de l'énergie générée par les centrales nucléaires traditionnelles, il considère qu'ils sont surtout utiles comme source d'énergie pour les grands sites industriels, tels que le port d'Anvers. De nouvelles centrales traditionnelles sont également nécessaires pour répondre à la demande future d'énergie.

« LES PETITS RÉACTEURS NUCLÉAIRES MODULAIRES SONT SURTOUT UTILES POUR LES GRANDS SITES INDUSTRIELS »

G.-L. Bouchez reconnaît aussi les enjeux financiers associés à cette transition énergétique et préconise des partenariats public-privé pour libérer les moyens nécessaires. Parallèlement, il souligne l'importance d'une politique adaptée en matière d'octroi des permis, pour garantir un processus plus fluide et efficace.



→ Regarder le débat sur YouTube



→ Voir la galerie photo



→ Écouter sur Spotify
Écouter sur Apple Podcasts

Analyse – quels enseignements en tirer ?

Par rapport à d'autres pays, les entreprises très énergivores sont, en Belgique, proportionnellement plus représentées dans l'appareil industriel. Pour ces entreprises, la sécurité d'approvisionnement et la compétitivité des prix sont deux facteurs cruciaux. Nous attendons donc du gouvernement qu'il mène une politique énergétique offrant un cadre stable.

Il ressort du débat sur les enjeux énergétiques et climatiques qu'il existe un large consensus sur l'urgence des défis à relever. Groen, la N-VA, l'Open Vld et le MR partagent les mêmes préoccupations concernant la sécurité d'approvisionnement, la nécessité de réduire les émissions et le prix de l'énergie.

Il existe également un consensus concernant la prolongation des réacteurs nucléaires. Bien que le président de Groen, Jeremie Vaneeckhout, ne soit pas un partisan de l'énergie nucléaire et qu'il préférerait fermer les centrales dès que possible, il considère lui aussi que notre pays est actuellement contraint d'utiliser cette forme de production d'énergie.

La principale différence entre les partis réside dans la vision à long terme pour notre pays, plus particulièrement en ce qui concerne l'énergie nucléaire. Si tous sont convaincus de la nécessité d'investir dans les énergies renouvelables, certains doutent qu'elles suffiront à couvrir les besoins.

L'Open Vld et la N-VA sont sur la même longueur d'onde concernant le mix énergétique et l'utilisation des SMR. Le MR préférerait quant à lui passer à la vitesse supérieure et construire de nouvelles centrales nucléaires traditionnelles en plus des SMR.

« LA PRINCIPALE DIFFÉRENCE ENTRE LES PARTIS RÉSIDE DANS LA VISION À LONG TERME POUR NOTRE PAYS, PLUS PARTICULIÈREMENT EN CE QUI CONCERNE L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE »



PIETER TIMMERMANS
CEO VBO FEB

Recommandations pour l'accord de coalition

La transition vers une production et une consommation énergétiques durables est nécessaire pour lutter contre le changement climatique. Dans le même temps, la transition énergétique peut offrir un avantage concurrentiel aux entreprises et réduire les coûts de l'énergie (y compris pour les citoyens). Ces différents objectifs doivent toutefois s'équilibrer dans des délais raisonnables et sans compromettre la sécurité d'approvisionnement, la disponibilité énergétique, nos ambitions climatiques ainsi qu'un prix de l'énergie responsable, inclusif et compétitif.

Cet objectif peut être atteint grâce aux mesures suivantes :

1 ADOPTER UNE APPROCHE NEUTRE SUR LE PLAN TECHNOLOGIQUE

Cela signifie qu'il faut **envisager toutes les options disponibles**, telles que l'énergie nucléaire (à la fois en prolongeant les réacteurs existants et en construisant de nouveaux réacteurs nucléaires plus petits — SMR), les biocarburants, l'hydrogène et ses dérivés et la capture du CO₂. Chaque solution doit être considérée en fonction de ses mérites et défauts par rapport aux objectifs poursuivis.

2 INVESTIR DANS LES INFRASTRUCTURES ÉNERGÉTIQUES

La transition énergétique requiert un environnement sûr et favorable aux investissements des entreprises et des particuliers dans la production d'énergie, le stockage et l'efficacité énergétique, entre autres. Elle nécessite également le renforcement et la **modernisation des infrastructures énergétiques actuelles**. La transition énergétique représente des investissements à hauteur de dizaines de milliards EUR de la part des entreprises, des ménages et des pouvoirs publics, qu'il faudra stimuler par le biais de réglementations adéquates, de programmes spécifiques et de campagnes d'information.

3 PRÉVOIR UNE VOIE RAPIDE POUR LES PROCÉDURES D'AUTORISATION

Un déploiement accéléré des réseaux, de nouvelles centrales et des énergies renouvelables n'est possible que si les **procédures d'autorisation pour les investissements** qui y sont liés sont elles aussi **accélérées**. Une voie rapide pour ces investissements est donc nécessaire.



4. Économie circulaire

Défi

Les matières premières critiques se raréfient, la sécurité d’approvisionnement énergétique est ébranlée et notre compétitivité s’étiole. C’est pourquoi la circularité et le modèle économique circulaire sont essentiels pour relever les défis actuels. Grâce à un modèle circulaire qui privilégie la réutilisation et le recyclage et encourage les partenariats stratégiques et la symbiose industrielle, nos entreprises peuvent produire de manière plus durable, plus économique et plus efficace.

La Belgique est déjà considérée comme une pionnière en matière d’entrepreneuriat circulaire, mais nous ne devons pas nous reposer sur nos lauriers. Notre mission doit être de continuer à soutenir et à accompagner la Belgique entrepreneuriale vers une économie durable. Nous devons nous efforcer de mettre en place un cadre politique qui permette et encourage cette transition.

Le développement d’un modèle d’entreprise circulaire est un travail de longue haleine et le passage d’un modèle linéaire à un modèle circulaire nécessite des investissements importants. Le retour sur investissement peut dès lors être significatif. À condition d’exporter et de commercialiser au maximum notre expertise en matière d’économie circulaire.




Vanessa Biebel
COO & Executive Manager du centre de compétence Durabilité & Économie circulaire de la FEB



Stephan Vandermolen
Expert du centre de compétence Durabilité & Économie circulaire de la FEB

Débat avec Georges-Louis Bouchez
MR
[En savoir plus](#)



Débat avec Jean-Marc Nollet
Ecolo
[En savoir plus](#)



Débat avec François De Smet
DéFI
[En savoir plus](#)



Débat avec Sammy Mahdi
cd&v
[En savoir plus](#)



L'analyse de Pieter Timmermans
CEO VBO FEB
[En savoir plus](#)





Georges-Louis Bouchez à propos de l'économie circulaire

Pour Georges-Louis Bouchez, président du MR, la circularité est la voie à suivre. Il estime que nous devrions soutenir, plutôt que décourager, les entreprises qui adoptent la circularité. Il attire l'attention sur certains défis spécifiques auxquels l'industrie circulaire doit faire face, tels que le processus complexe d'octroi des autorisations, la réglementation excessive lors de la transposition des directives européennes et le syndrome du « pas dans mon jardin ». Sa conclusion ? Une politique industrielle active est nécessaire pour résoudre ces problèmes.

G.-L. Bouchez plaide également en faveur d'un processus plus efficace d'octroi des autorisations et affirme que les citoyens doivent être convaincus que les entreprises circulaires sont bénéfiques pour leur région. Il faut prendre conscience que l'industrie circulaire peut et doit aussi importer des matériaux usagés d'autres pays, afin d'exporter des produits circulaires. Le modèle circulaire est encore trop souvent perçu comme se limitant à la réutilisation des déchets propres ou au recyclage de vieux vêtements.

« L'ENTREPRENEURIAT CIRCULAIRE EST LA VOIE À SUIVRE »

Le MR considère d'ailleurs la réindustrialisation (circulaire) comme la seule option permettant à la Wallonie de poursuivre sa croissance. G.-L. Bouchez attire l'attention sur les nombreuses friches industrielles et suggère que des entreprises industrielles les réutilisent afin d'augmenter l'emploi et de combler le déficit budgétaire.



→ Regarder le débat sur YouTube



→ Voir la galerie photo



→ Écouter sur Spotify
Écouter sur Apple Podcasts



Jean-Marc Nollet à propos de l'économie circulaire

Avant même le débat, le président d'Ecolo a déclaré que l'industrie circulaire pourrait permettre à elle seule de créer 100.000 emplois supplémentaires. L'économie belge souffre de la délocalisation et le parti envisage l'économie circulaire comme une solution possible pour ramener l'industrie en Belgique.

Pour renforcer les propositions des écolos wallons, le président donne la parole à sa collègue Barbara Trachte, secrétaire d'État à la Transition économique et à la Recherche scientifique pour la Région de Bruxelles-Capitale. Elle confirme que, pour Ecolo, le modèle économique linéaire actuel est insoutenable.

La secrétaire d'État constate que de plus en plus d'entreprises s'efforcent d'opérer une transition circulaire durable. Pensons au secteur de la construction, qui est à la pointe en matière d'utilisation de matériaux durables. La stratégie économique d'Ecolo se concentre donc sur la réorientation des moyens pour favoriser le développement économique circulaire des régions.

« LA FRAGMENTATION DE LA RÉGLEMENTATION A UN EFFET CONTRE-PRODUCTIF SUR L'APPÉTIT D'INVESTISSEMENT »

J.-M. Nollet souligne également la nécessité d'une collaboration cohérente entre les régions afin de promouvoir et d'améliorer l'économie circulaire en Belgique. Il fait remarquer que les différentes règles en vigueur en Wallonie, en Flandre et à Bruxelles ont un effet contre-productif sur l'appétit d'investissement dans les processus de production circulaires.

Le président estime que la recherche et le développement ont un rôle crucial à jouer : les produits doivent être conçus de manière circulaire dès le départ afin d'éviter un recyclage forcé par le haut. Cela implique beaucoup de recherche pour s'assurer que les produits restent circulaires tout au long de leur cycle de vie.



→ Regarder le débat sur YouTube



→ Voir la galerie photo



→ Écouter sur Spotify
Écouter sur Apple Podcasts

François De Smet à propos de l'économie circulaire

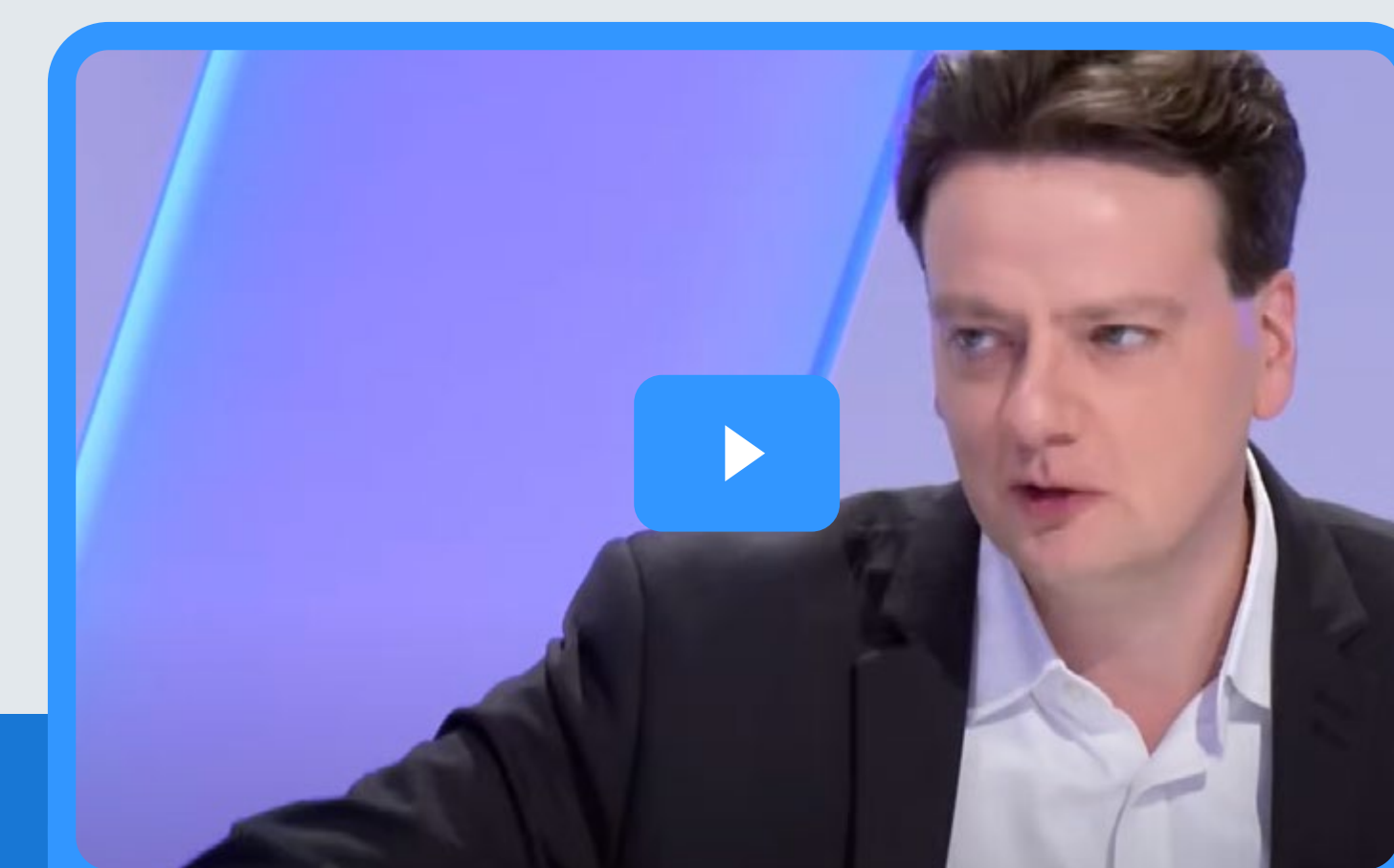
Selon François De Smet, président de DéFI, nous sommes actuellement dans une phase de transition vers une nouvelle forme d'économie. Nous nous éloignons des énergies fossiles et des matériaux non recyclables pour aller vers une économie plus verte et circulaire. Mais pour encourager cette nouvelle économie, des incitants sont nécessaires.

Par exemple, Fr. De Smet plaide spécifiquement pour des incitants fiscaux visant à promouvoir la « réparabilité » des biens. Il souhaite encourager les entreprises et les citoyens à réutiliser et à réparer les produits autant que possible. C'est essentiel pour une économie plus durable.

« ENCOURAGER LA RÉPARATION ET LA RÉUTILISATION PAR LE BIAIS D'INCITANTS FISCAUX »

De plus, il souhaite que les produits circulaires portent un label clair. Ce label permettrait aux consommateurs de distinguer clairement ces produits, de faire des choix éclairés et de contribuer ainsi à une économie plus circulaire.

DéFI voit également un potentiel dans la promotion d'initiatives innovantes, telles que les « pôles de compétitivité », qui réunissent des start-ups, des entreprises et des universités au sein d'un incubateur spécialisé dans un domaine spécifique. En collaborant, celles-ci peuvent développer des solutions innovantes et contribuer à la croissance de l'économie circulaire.



→ Regarder le débat sur YouTube



→ Voir la galerie photo



→ Écouter sur Spotify
Écouter sur Apple Podcasts

Lors du débat avec François De Smet de DéFI, nous avons invité **Cédric Vanhoeck, CEO de Resortecs**, pionnier dans le domaine de l'écoconception. Il attire notre attention sur l'énorme impact environnemental de l'industrie de la mode, qu'il considère comme l'un des secteurs les plus polluants. Le problème principal : les vêtements ne sont souvent pas conçus pour être recyclés et contiennent différents éléments tels que des boutons, des fermetures éclair et divers matériaux difficiles à séparer. Pour y remédier, C. Vanhoeck a mis au point un fil thermofusible qui facilite la décomposition et le recyclage des vêtements.

Il constate que les grandes entreprises s'impliquent de plus en plus dans l'économie circulaire, notamment grâce à la Commission européenne. Dans l'industrie de la mode, l'on se concentre donc désormais sur la recherche de solutions au problème du recyclage.

Néanmoins, C. Vanhoeck souligne les défis liés à un *level playing field* au sein de l'Europe et sur le marché mondial. **Il note que tous les acteurs économiques ne sont pas tenus de respecter les mêmes règles et conditions. Il en résulte une concurrence déloyale.**

Un autre point important, selon C. Vanhoeck, est la nécessité d'une R&D davantage axée sur la conception circulaire. Bien que la Belgique offre un bon soutien aux nouvelles start-ups, il estime que celui-ci est insuffisant lorsqu'une entreprise souhaite se développer et s'internationaliser. **Pour créer de véritables acteurs mondiaux, C. Vanhoeck appelle à plus de soutien aux start-ups belges qui sont sur le point de percer.**

CÉDRIC VANHOECK
CEO RESORTECS



Sammy Mahdi à propos de l'économie circulaire

« Que peuvent faire les autorités pour soutenir l'économie circulaire ? » Sammy Mahdi, président du cd&v, considère qu'il ne faut pas toucher aux incitants financiers en faveur de la recherche et du développement. Ils sont essentiels pour stimuler une économie nouvelle et innovante telle que l'économie circulaire. Selon le parti, il s'agit d'un domaine dans lequel nous devons davantage tirer parti de nos atouts, à savoir le talent et la connaissance.

« INVESTISSONS DANS NOTRE EXPERTISE EN MATIÈRE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE POUR CRÉER PLUS D'EMPLOIS ET DE PROSPÉRITÉ »

Par ailleurs, les chrétiens-démocrates flamands estiment que nous devrions commercialiser et exporter notre expertise dans ce domaine à l'étranger. Mieux encore, nous devons oser nous projeter et miser sur les opportunités futures. Par exemple, d'ici 20 ans, nous pourrions recycler un grand nombre de panneaux solaires. Mais nous devons encourager dès aujourd'hui nos entreprises, avec leur savoir-faire, à transformer ce « problème » en une opportunité circulaire. De cette manière, nous renforcerons notre position de pionnier et notre pays créera une valeur ajoutée supplémentaire pour ses citoyens.

Les autorités doivent également oser investir dans des start-ups belges, selon S. Mahdi. Malheureusement, nous ne disposons pas des mêmes moyens que les grands pays, comme les États-Unis ou l'Allemagne. Mais grâce à des investissements ciblés, nous pouvons aider les start-ups circulaires à se développer, afin qu'elles puissent ensuite créer plus d'emplois et de prospérité.



→ Regarder le débat sur YouTube



→ Voir la galerie photo



→ Écouter sur Spotify
Écouter sur Apple Podcasts

Analyse – quels enseignements en tirer ?

La réponse est claire : tout le monde considère l'économie circulaire comme la voie à suivre. Les partis envisagent cette nouvelle industrie comme une opportunité de revaloriser le paysage industriel belge. La Belgique est déjà considérée comme une pionnière en matière de circularité, mais nous ne devons pas nous reposer sur nos lauriers. Le MR, DéFI et Ecolo partagent ce point de vue.

Ecolo et le cd&v font remarquer à juste titre que la R&D a un rôle crucial à jouer dans le développement de l'entrepreneuriat circulaire. Les partis soulignent une fois de plus à quel point le soutien fiscal à la R&D peut être transversal, et pourquoi nous devons maintenir et même étendre ces incitants.

Le MR soulève un autre point important, à savoir que dans un secteur pionnier tel que l'économie circulaire, le processus d'octroi des permis est plus souvent un obstacle qu'un incitant. Je ne peux que saluer l'ambition d'optimiser les procédures d'autorisation.

Bien que les positions de DéFI aillent dans le bon sens, je tiens à mettre en garde contre des mesures bien intentionnées mais dilatoires. Des initiatives telles que l'introduction de labels pour les produits circulaires peuvent entraîner une surcharge administrative pour les entreprises et ainsi freiner leurs activités.

« LA BELGIQUE EST DÉJÀ
CONSIDÉRÉE COMME UNE
PIONNIÈRE EN MATIÈRE
DE CIRCULARITÉ, MAIS
NOUS NE DEVONS PAS
NOUS REPOSER SUR
NOS LAURIERS »



PIETER TIMMERMANS
CEO VBO FEB

Recommandations pour l'accord de coalition

La transition d'un modèle d'entreprise linéaire à un modèle d'entreprise circulaire est complexe et nécessite une étroite collaboration. Trop de difficultés subsistent encore, en matière de financement et de complexité de la législation notamment. Les pouvoirs publics doivent jouer un rôle de soutien et créer un environnement favorable aux modèles d'entreprise circulaires. Nous devons oser être ambitieux et positionner l'économie circulaire comme un produit d'exportation belge dans l'UE.

Cet objectif peut être atteint grâce aux mesures suivantes :

1 TRANSPOSER CORRECTEMENT LES DIRECTIVES EUROPÉENNES

Les autorités doivent faire valoir une vision claire pour peser sur la politique du Green Deal européen et anticiper la transposition correcte de ses nombreuses directives, en vue de garantir des conditions de concurrence équitables permettant de préserver notre position concurrentielle. **Une réglementation plus stricte en Belgique que dans les autres pays européens (gold-plating) peut affaiblir notre compétitivité.**

2 RENFORCER LA PLATEFORME INTRA-BELGE SUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le Plan d'action fédéral pour une économie circulaire (2021-2024) prévoit une **plateforme intra-belge pour une meilleure coopération entre les Régions et avec les parties prenantes**. Cette plateforme est opérationnelle depuis décembre 2022 et en sa qualité de détentrice d'enjeux, la FEB y est informée des travaux menés. La plateforme promeut la concertation entre les différents niveaux et témoigne d'une ambition claire de supprimer les barrières. Il importe toutefois que la plateforme collabore de manière plus intensive et puisse enregistrer davantage de résultats dans tous les domaines.

3 PROMOUVOIR NOTRE RÔLE DE LEADER DANS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Nous devons revendiquer notre leadership en matière d'**économie circulaire** en Europe en promouvant nos connaissances, notre expertise et nos projets d'innovation **en tant que produit d'exportation**. Ce positionnement trouvera également sa place dans le cadre des missions principales économiques organisées par l'Agence pour le Commerce extérieur, conjointement avec les services régionaux à l'exportation.



5. Level playing field – législation européenne

Défi

Les entreprises belges sont souvent intégrées dans des chaînes de valeur globalisées, ce qui les rend très dépendantes du commerce international. Ainsi, en 2022, pas moins de 94 % du PIB de la Belgique découlaient des exportations. Cela montre que nos échanges commerciaux avec l'Europe et le reste du monde sont un moteur essentiel de croissance et de prospérité.

Malgré ce rôle prépondérant du commerce international, les entrepreneurs belges se heurtent à des obstacles importants. Sur le marché européen, la réglementation belge parfois plus stricte que dans les pays voisins constitue un exemple notable à cet égard. En effet, les autorités belges appliquent souvent les directives européennes de manière plus stricte que nécessaire (gold-plating), ce qui désavantage les entreprises de notre pays par rapport à la concurrence.



Olivier Joris
Executive Manager du centre de compétence Europe & International de la FEB

Par ailleurs, les autorités belges peinent à adopter une position univoque vis-à-vis des instances européennes. Il est dès lors souvent difficile de défendre efficacement les intérêts belges, qui peuvent par conséquent ne pas être suffisamment protégés au niveau européen.

Autre goulet d'étranglement majeur : la difficulté pour les entreprises belges d'accéder à de nouveaux marchés en croissance en dehors de l'UE. Cet aspect est crucial car 85 % de la croissance économique mondiale s'effectuera en dehors de l'UE d'ici à 2030. L'absence d'une stratégie efficace – telle que la ratification rapide d'accords de libre-échange – pour exploiter ces marchés pourrait menacer la croissance et la compétitivité futures des entreprises belges.

Débat avec Jean-Marc Nollet
Ecolo

[➔ En savoir plus](#)



Débat avec Maxime Prévot
Les Engagés

[➔ En savoir plus](#)



L'analyse de Pieter Timmermans
CEO VBO FEB

[➔ En savoir plus](#)





Jean-Marc Nollet à propos du level playing field et de la législation européenne

Au début du débat, le président d'Ecolo tente, dans son argumentation, de trouver un équilibre entre l'importance des accords de libre-échange et la protection des intérêts belges. S'il reconnaît que la Belgique doit agir rapidement pour ratifier les accords de libre-échange et transposer les directives européennes afin d'éviter toute ambiguïté, il appelle à la prudence. En effet, il n'est pas convaincu que tous les accords de libre-échange soient aussi bénéfiques pour les citoyens ou les entrepreneurs belges.

« ÊTRE PLUS STRICT QUE L'EUROPE OFFRE, À TERME, UN AVANTAGE CONCURRENTIEL »

J.-M. Nollet est préoccupé par certains de ces accords, tels que l'accord UE-Mercosur qui, selon lui, est préjudiciable aux agriculteurs belges. Il préconise donc l'inclusion de « clauses miroirs » stipulant que les producteurs qui souhaitent exporter vers l'UE doivent respecter des normes de production et de durabilité équivalentes à celles des producteurs de l'UE. J.-M. Nollet veut ainsi garantir des conditions de concurrence équitables et la protection des intérêts locaux.

La position de J.-M. Nollet sur le gold-plating diffère de celle de la FEB. Il croit en l'importance des précurseurs, des pays qui prennent l'initiative et créent ainsi un avantage concurrentiel. Il prend l'exemple des normes de développement durable. Selon lui, le fait d'être un suiveur – et non un précurseur – et de temporiser a pour seul effet de faire grimper les coûts. C'est pourquoi il plaide pour le gold-plating, en insistant sur l'adoption, en Belgique, de normes plus strictes que celles imposées par l'Europe. Notre pays pourrait ainsi se doter d'un avantage concurrentiel durable.



→ Regarder le débat sur YouTube



→ Voir la galerie photo



→ Écouter sur Spotify
Écouter sur Apple Podcasts



Maxime Prévot à propos du level playing field et de la législation européenne

Maxime Prévot, président des Engagés, est favorable à une adaptation cohérente et opportune de la législation nationale aux directives européennes. Il préconise une approche organisée qui permette aux différents niveaux de pouvoir d'exercer leurs compétences.

M. Prévot estime que les différentes autorités belges devraient disposer d'un délai suffisant pour adapter les règles aux nouvelles directives européennes, dans le cadre de leurs compétences respectives. Mais si à partir d'un certain délai, rien n'a abouti, il pense que le gouvernement fédéral devrait pouvoir intervenir et mettre en œuvre la transposition.

« LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL DOIT POUVOIR INTERVENIR SI LES GOUVERNEMENTS RÉGIONAUX NE FONT AUCUNE AVANCÉE »

En outre, le président constate que la Belgique est souvent contrainte de s'abstenir lors des votes européens, en raison de l'absence d'une vue uniforme entre les différents niveaux de pouvoir belges. De ce fait, notre pays perd de l'influence sur d'importantes décisions européennes stratégiques. C'est pourquoi M. Prévot plaide pour que le niveau fédéral dispose d'une plus grande marge de manœuvre et même, après une consultation approfondie et la prise en compte des différentes positions régionales, d'un pouvoir de décision final.

M. Prévot conclut par une prise de position sur la réforme de l'État. Son parti est ouvert à une telle réforme, à condition qu'elle conduise à des pouvoirs publics plus efficaces et à un processus décisionnel plus rationalisé sur les questions européennes.



→ Regarder le débat sur YouTube



→ Voir la galerie photo



→ Écouter sur Spotify
Écouter sur Apple Podcasts

Lors du débat, **René Branders, CEO de FIB Belgium et président de la FEB**, évoque les défis auxquels son entreprise du secteur de la métallurgie doit faire face. FIB Belgium, spécialisée dans les installations de traitement thermique pour le fil métallique, entre autres, exporte 98 % de sa production et est donc confrontée quotidiennement à la complexité du commerce international.

R. Branders met le doigt sur quelques obstacles majeurs pour son entreprise. Ainsi, les entreprises actives au niveau européen sont confrontées à une mosaïque de réglementations, différentes selon les États membres. Il est donc difficile de fonctionner efficacement et les conditions de concurrence peuvent être inégales. En outre, il fait remarquer que les producteurs non européens utilisent souvent des matériaux ou des matières premières qui sont interdits en Europe, mais qui sont tout de même incorporés dans des produits concurrents. Cela crée une concurrence déloyale sur le marché. R. Branders attire également l'attention sur l'incohérence du système de TVA. Celle-ci est à l'origine de problèmes administratifs et logistiques pour les entreprises opérant en dehors du marché européen.

Afin de créer des règles du jeu plus équitables et de garantir des conditions égales pour toutes les entreprises actives sur un même marché, R. Branders plaide pour un *level playing field*. Cela peut être mis en place par le biais d'une plus grande reconnaissance mutuelle des législations nationales, de l'introduction de normes industrielles et, le cas échéant, de l'harmonisation des règles. Notre pays doit également transposer les directives européennes plus rapidement et sans gold-plating à l'intérieur de ses frontières.

Enfin, R. Branders appelle à une meilleure collaboration entre les administrations des États membres et à une surveillance plus efficace du marché afin de mieux contrôler la conformité des marchandises entrant en Europe.



RENÉ BRANDERS
CEO FIB BELGIUM ET PRÉSIDENT FEB

Analyse – quels enseignements en tirer ?

L'intégration économique européenne est le moteur de la croissance et de la prospérité de notre petite économie ouverte. Le bon fonctionnement du marché interne, c'est-à-dire le marché unique européen avec la libre circulation et un level playing field, est essentiel pour les entreprises belges.

En transposant les directives européennes dans les délais et dans l'esprit du texte, et donc en renonçant au gold-plating, nous garantissons des conditions de concurrence équitables au niveau européen et évitons un affaiblissement de notre compétitivité dû à l'adoption, en Belgique, de règles plus strictes et d'obligations administratives plus nombreuses que dans les autres États membres de l'UE.

Il est regrettable que Jean-Marc Nollet, président d'Ecolo, reste favorable au gold-plating dans certains dossiers. Il est convaincu que les entreprises qui prennent l'initiative et sont des précurseurs auront un avantage concurrentiel. Il néglige toutefois un point important : toutes les entreprises ne sont pas aussi agiles ou ne peuvent pas immédiatement faire la transition sans des investissements particulièrement lourds. Il est donc absurde que la Belgique lance une offensive sans vraiment se préoccuper de savoir si ses troupes – citoyens et entreprises – peuvent encore suivre.

Je suis également préoccupé par sa réticence à accélérer la conclusion de certains accords de libre-échange. Nous sommes toujours à la traîne en ce qui concerne la ratification de plusieurs de ces accords. Pourtant, certains ont été signés il y a plusieurs années. Ce retard nuit à la crédibilité de la Belgique vis-à-vis de ses partenaires européens et internationaux.

Les Engagés font entendre un autre son de cloche. Le plaidoyer de Maxime Prévot pour une transposition plus rapide et cohérente des réglementations européennes en droit belge est ce dont les entreprises ont besoin. Son souhait d'une vision plus unifiée entre les différents niveaux de pouvoir belges sur des thèmes stratégiques internationaux est également à saluer.

« NOUS SOMMES TOUJOURS À LA TRAÎNE EN CE QUI CONCERNE LA RATIFICATION DE PLUSIEURS ACCORDS. CE RETARD NUIT À LA CRÉDIBILITÉ DE LA BELGIQUE VIS-À-VIS DE SES PARTENAIRES EUROPÉENS ET INTERNATIONAUX. »



PIETER TIMMERMANS
CEO VBO FEB



Recommandations pour l'accord de coalition

Pour stimuler au maximum notre prospérité et notre capacité d'innovation, nos entreprises doivent pouvoir être compétitives au niveau tant européen qu'international.

Cet objectif peut être atteint grâce aux mesures suivantes :

1 SOUTENIR LES ACCORDS DE LIBRE-ÉCHANGE

La Belgique doit être un fervent défenseur d'une politique commerciale européenne ambitieuse et moderne afin d'améliorer l'accès aux marchés internationaux et de garantir une concurrence loyale. La Belgique doit **ratifier, dans un délai de deux ans, les accords commerciaux** négociés par l'UE. Une solution doit rapidement être trouvée concernant les différents accords internationaux toujours en attente de ratification par l'ensemble des parlements compétents. Notre pays doit en outre adopter une attitude constructive face aux nouveaux accords commerciaux qui seront soumis pour ratification.

2 ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DU MARCHÉ INTÉRIEUR ET EXCLURE LE GOLD-PLATING

Notre pays doit souscrire pleinement au double objectif d'approfondir et d'améliorer le fonctionnement du marché intérieur de l'UE, notre principal débouché. Les différentes autorités de notre pays doivent transposer les directives européennes plus fidèlement et plus rapidement. L'on évitera d'introduire en droit belge des dispositions plus strictes que le cadre européen en incluant ce principe dans chaque accord de gouvernement. La concertation entre les Régions doit par ailleurs être renforcée afin de **garantir des transpositions homogènes à l'intérieur du pays (level playing field intra-belge)**. Enfin, la Belgique doit se garder de prendre des décisions unilatérales lorsqu'une proposition européenne est en cours d'élaboration.

3 IDENTIFIER ET DÉFENDRE EFFICACEMENT LES INTÉRÊTS BELGES EN EUROPE

Les autorités du pays doivent mieux identifier les intérêts belges dans les dossiers européens. Les ministres belges doivent participer systématiquement aux réunions du Conseil des ministres de l'UE et y défendre une position claire. Une **abstention de la Belgique au Conseil, par manque de consensus, doit être évitée**. Pour cela, il importe de mettre en place une procédure permettant au Comité de concertation de trancher et de définir une position belge à défendre au Conseil.



6. Coûts salariaux, indexation et compétitivité

Défi

En termes de coûts salariaux, d'indexation et de compétitivité, la Belgique court le 100 mètres avec un important handicap. Au cours de la période 2022-2023, les coûts salariaux dans notre pays ont augmenté de plus de 15 % en raison de la hausse des prix de l'énergie et de l'indexation automatique. Cela n'a pas amélioré notre handicap salarial historique. Au contraire, de moins de 10 % en 2021, il est passé à plus de 15 % en 2023. Concrètement, cela signifie qu'une heure de travail en Belgique coûte en moyenne 6 EUR de plus que dans nos pays voisins.

Les coûts salariaux élevés constituent un obstacle pour les entreprises belges depuis des décennies. Ils affaiblissent la compétitivité sur les marchés nationaux et étrangers. Cela a un impact direct sur les parts de marché des entreprises belges et rend notre pays moins attractif pour de nouveaux investissements étrangers. En outre, la création d'emplois s'en trouve ralentie, ce qui freine la croissance économique à l'intérieur de nos frontières.



Edward Roosens
Chief Economist & Executive Manager des centres de compétence
Économie & Conjoncture et Entrepreneuriat numérique & innovant de la FEB

Débat avec **Bart De Wever**
N-VA

[En savoir plus](#)



Débat avec **Tom Ongena**
Open Vld

[En savoir plus](#)



Débat avec **Paul Magnette**
PS

[En savoir plus](#)



L'analyse de **Pieter Timmermans**
CEO VBO FEB

[En savoir plus](#)





Bart De Wever à propos des coûts salariaux, de l'indexation et de la compétitivité

Le président de la N-VA, Bart De Wever, partage son point de vue critique sur l'indexation automatique et explique comment, selon lui, ce mécanisme profite principalement au fisc. Dans son argumentation, il souligne qu'en raison du coin fiscal, c'est-à-dire la différence entre le coût salarial brut pour l'employeur et le salaire net perçu par le travailleur, l'administration fiscale récupère la majeure partie de l'augmentation salariale. Selon lui, il en résulte une situation où les entreprises paient plus, alors que les travailleurs voient à peine leurs salaires augmenter.

« L'INDEXATION AUTOMATIQUE REVIENT À ACHETER DU POUVOIR D'ACHAT À CRÉDIT »

Outre la dimension fiscale, B. De Wever attire l'attention sur l'explosion des dépenses sociales résultant de l'indexation automatique, en particulier en ce qui concerne les pensions et les allocations qui sont liées à l'indice.

Selon lui, l'indexation automatique revient à acheter du pouvoir d'achat à crédit, car elle entraîne à terme des répercussions économiques, telles que des restructurations et des investissements manqués, qui se traduisent par des pertes d'emploi. Il pense que les entreprises investiront et se développeront dans des pays où la structure des coûts est plus favorable et qu'actuellement, la Belgique ne répond pas à cette exigence.

Le président de la N-VA attire également l'attention sur les avantages disproportionnés de l'indexation automatique, dont bénéficient principalement les salaires les plus élevés et qui n'incitent pas les inactifs à chercher du travail. Il souligne que les travailleurs avec des bas salaires sont les plus désavantagés par ce système, car ils ne reçoivent qu'une petite partie de l'augmentation et en perdent une grande partie par le biais des impôts.

B. De Wever plaide pour une réforme de ce système, en mettant l'accent sur le soutien aux personnes ayant des bas salaires par le biais d'augmentations nettes ou de primes ponctuelles. Il suggère que les hauts salaires peuvent temporairement attendre une augmentation salariale afin d'amortir en partie l'impact de la crise.



→ Regarder le débat sur YouTube



→ Voir la galerie photo



→ Écouter sur Spotify
Écouter sur Apple Podcasts



Tom Ongena à propos des coûts salariaux, de l'indexation et de la compétitivité

Contrairement à Bart De Wever, le président de l'Open Vld, Tom Ongena, souligne que l'indexation automatique présente également des avantages importants pour les citoyens et la société. Elle permet par exemple de soutenir la consommation, de conserver la confiance des consommateurs et de stimuler la croissance économique du pays. Alors que la croissance ralentit dans nos pays voisins, elle se maintient en Belgique. Cela montre, selon lui, que l'indexation joue un rôle positif dans l'économie belge.

« POURQUOI NE PAS INTRODUIRE DES INDEXATIONS NETTES, QUI NE FERAIENT PAS AUGMENTER LES COÛTS BRUTS ? »

Néanmoins, T. Ongena reconnaît qu'il est possible de réduire le coût de l'indexation automatique pour les entreprises et les entrepreneurs. Pourquoi ne pas introduire des indexations nettes, qui ne feraient pas augmenter les coûts bruts pour les employeurs ? Il préconise également de réexaminer le panier sur lequel l'indice est basé, notamment en raison de la volatilité des prix de certains produits qui conduit rapidement à des dépassements de l'indice-pivot. La révision de ce panier permettrait, selon lui, d'atténuer les augmentations rapides.

En outre, T. Ongena est prêt à autoriser, moyennant l'accord des partenaires sociaux au niveau sectoriel ou de l'entreprise, des négociations salariales totalement libres, sans indexation automatique ni norme salariale. Cela pourrait donner aux employeurs et aux travailleurs plus de flexibilité pour conclure des accords salariaux qui répondent mieux aux besoins spécifiques de leur secteur ou de leur entreprise.



→ Regarder le débat sur YouTube



→ Voir la galerie photo



→ Écouter sur Spotify
Écouter sur Apple Podcasts



Paul Magnette à propos des coûts salariaux, de l'indexation et de la compétitivité

Le président du PS, Paul Magnette, met l'accent sur le pouvoir d'achat et non sur les coûts salariaux. Il souligne l'importance d'un travail bien rémunéré, car, selon lui, les salaires ne soutiennent pas seulement les travailleurs individuels, mais contribuent également au financement de l'État, de la sécurité sociale et des services publics.

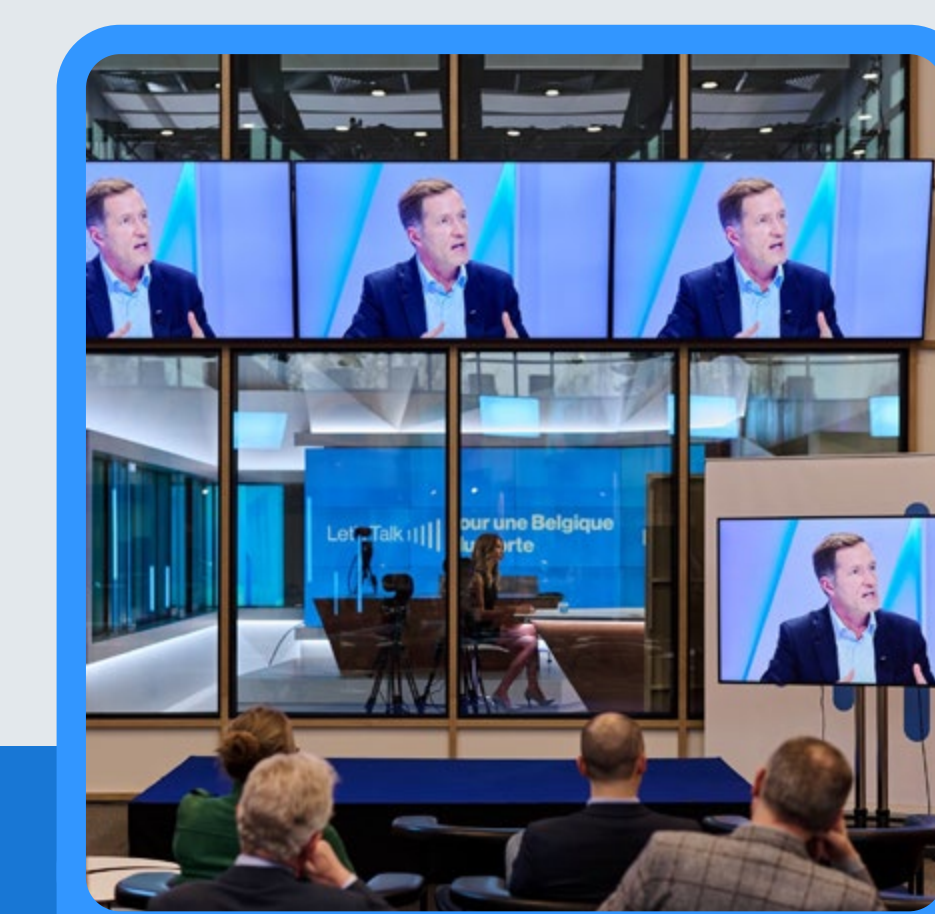
« UN TRAVAIL BIEN RÉMUNÉRÉ SOUTIENT LE POUVOIR D'ACHAT ET LE FINANCEMENT DE L'ÉTAT »

Pour étayer cette position, P. Magnette a fait appel à Estelle Ceulemans, membre du parti qui défend résolument l'indexation automatique. Elle insiste sur le fait que la suppression de ce mécanisme est inacceptable en raison de la protection essentielle du pouvoir d'achat qui en résulte. Elle cite une étude de l'université de Gand montrant qu'une majorité (92,5 %) des travailleurs belges tiennent au maintien de l'indexation automatique.

P. Magnette défend encore l'indexation automatique en s'appuyant sur deux chiffres : le coût salarial par unité produite en Belgique par rapport aux pays voisins et les marges bénéficiaires brutes des entreprises. Il conteste l'idée que les coûts salariaux sont trop élevés, car il constate leur baisse relative par unité produite sous l'effet de la loi sur la norme salariale. Il affirme également que les marges bénéficiaires brutes des entreprises augmentent, ce qui, selon lui, laisse une marge de manœuvre aux entreprises pour de nouvelles augmentations salariales.



→ Regarder le débat sur YouTube



→ Voir la galerie photo



→ Écouter sur Spotify
Écouter sur Apple Podcasts

Christ'l Joris, présidente d'ETAP Lighting, a vécu des moments passionnants mais difficiles ces dernières années. En tant que fournisseur de systèmes et de services d'éclairage, ETAP est au cœur d'une industrie qui a été transformée par des technologies disruptives (pensez à l'émergence de l'éclairage LED).

Cependant, le secteur de l'éclairage n'a pas seulement été confronté à des technologies disruptives, mais aussi à une série de crises. Il y a ainsi eu la pandémie de COVID-19, puis l'explosion des prix de l'énergie et des matières premières. Malgré cela, ETAP est restée active en Belgique. Et elle a conservé ses activités de développement, de production et de vente dans notre pays, contrairement à nombre de ses concurrents qui ont délocalisé ces processus.

En raison de cet ancrage belge, l'indexation automatique des salaires est devenue l'un des plus grands défis pour ETAP.

Cette indexation génère en effet un désavantage concurrentiel pour l'entreprise par rapport à ses concurrents internationaux. Alors que pour elle, les coûts salariaux augmentent immédiatement, ses concurrents étrangers ne subissent cette augmentation que beaucoup plus tard, ce qui leur permet de rester compétitifs plus longtemps sur le marché grâce à leurs prix.

En outre, l'indexation automatique exclut complètement la possibilité d'accorder d'autres augmentations salariales. Cela limite la marge dont disposent les entreprises belges, comme ETAP, pour récompenser les travailleurs sur une base individuelle.

Qui plus est, l'indexation automatique des salaires conduit à une dichotomie entre les collaborateurs belges et étrangers. Les premiers ne la considèrent pas comme une « réelle » augmentation salariale, mais plutôt comme une adaptation automatique à l'inflation. Tandis que les seconds envient ce mécanisme d'augmentation automatique. De quoi faire réfléchir sur la politique et l'évolution des salaires, qui laissent peu de marge aux entreprises pour offrir d'autres formes de rémunération ou de développement.



CHRIST'L JORIS
PRÉSIDENTE ETAP LIGHTING

Analyse – quels enseignements en tirer ?

La Belgique est une petite économie ouverte qui fonde sa prospérité sur le commerce international. Les entreprises belges doivent supporter des coûts salariaux trop élevés par rapport aux pays étrangers et risquent donc de perdre ce commerce international. Cette tension entre les salaires et les coûts salariaux animera toujours le débat politique sur l'indexation automatique des salaires. Il en est de même lors de ces débats.

La N-VA est critique à l'égard de l'indexation automatique des salaires et entend maintenir la norme salariale aussi longtemps que cette indexation existera. Le parti souhaite surtout une augmentation des salaires nets afin de limiter l'impact sur les entreprises et de responsabiliser au maximum les pouvoirs publics.

L'Open Vld se montre favorable à l'indexation automatique afin de préserver le pouvoir d'achat des citoyens. Mais il ajoute dans la foulée que des réformes sont nécessaires. Le parti a conscience que, dans le cas contraire, l'impact sur nos entreprises serait trop important.

Enfin, le PS participe au débat avec une mission : défendre l'indexation automatique coûte que coûte. Le fait que notre pays s'exclue ainsi du marché en raison de prix trop élevés tombe dans l'oreille d'un sourd. En outre, selon les socialistes wallons, il existe une marge pour des augmentations salariales supplémentaires en plus de l'indexation automatique. Il revient très clairement aux entreprises de payer la note.

« LES ENTREPRISES BELGES DOIVENT SUPPORTER DES COÛTS SALARIAUX TROP ÉLEVÉS PAR RAPPORT AUX PAYS ÉTRANGERS ET RISQUENT DONC DE PERDRE DES PARTS DE MARCHÉ À L'INTERNATIONAL »



PIETER TIMMERMANS
CEO VBO FEB



Recommandations pour l'accord de coalition

Pour que l'économie belge soit prospère et compétitive, nous devons rétablir la compétitivité de nos entreprises au cours de la prochaine législature.

Cet objectif peut être atteint grâce à un plan en trois étapes :

1 RÉDUIRE NOTRE HANDICAP SALARIAL E.A. PAR UNE APPLICATION STRICTE DE LA LOI

La réduction temporaire de 7,07 % des cotisations patronales doit être rendue structurelle. La compétitivité sera ainsi améliorée de 1,8 %, permettant d'éliminer un tiers du handicap apparu en 2022-2023. Parallèlement, **la loi sur la norme salariale doit encore être appliquée correctement durant deux périodes d'accords interprofessionnels** afin d'apporter une réponse fondamentale au reste du problème de compétitivité récemment survenu.

2 RÉDUIRE LES CHARGES

Les **cotisations patronales à l'ONSS (sécurité sociale)** doivent être **réduites de 25 % à 20 %** pour résorber une part importante du handicap salarial absolu. Les mesures existantes en matière de réduction des charges (telles que la dispense de versement du précompte professionnel pour la R&D et le travail en équipe et de nuit) doivent quant à elles être pérennisées. Il importe que ces mesures de réduction des charges restent simples et réalisables dans la pratique.

3 FLEXIBILISER LA POLITIQUE SALARIALE

Lorsque le handicap salarial absolu aura été éliminé, la loi sur la norme salariale de 1996 et toutes les CCT sectorielles prévoyant une indexation pourront être abrogées. La Belgique pourra **basculer vers un système dans lequel les négociations** interprofessionnelles, sectorielles et d'entreprise **se déroulent librement** entre partenaires sociaux responsables. La concertation interprofessionnelle bisannuelle pourra alors porter sur l'enveloppe globale de rémunération des travailleurs, y compris l'ajustement du pouvoir d'achat et l'augmentation des salaires réels.



7. Pénuries sur le marché du travail

Défi

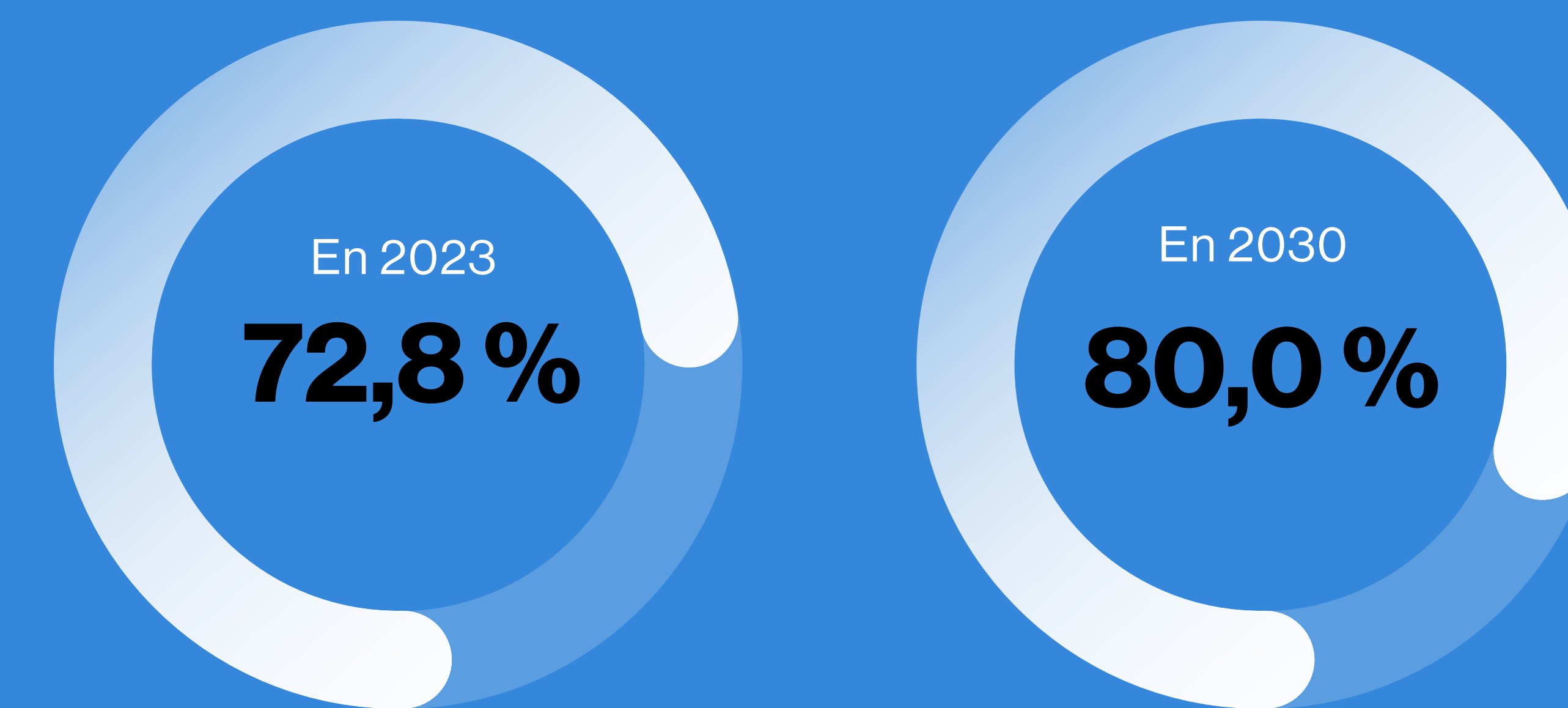
En mars 2023, le taux d'emploi était de **72,8 %**, contre **71,9 %** en 2022. Malgré cette tendance positive, 190.000 postes vacants restent difficiles à pourvoir. Si nous voulons atteindre un taux d'emploi de 80 % d'ici à 2030 – nécessaire pour assurer la viabilité de notre État-providence –, nous devons mobiliser et activer toute la main-d'œuvre disponible. Pas seulement les demandeurs d'emploi, mais toutes les personnes inactives. Notre pays compte plus de 450.000 malades de longue durée ; la réintégration de ces personnes est donc également cruciale.

Malheureusement, notre marché du travail ressemble aujourd'hui à une forteresse qui protège principalement ceux qui y ont déjà une place et exclut les autres. Cela doit changer. Car nous avons besoin de tous les talents.



Ineke De Bisschop
Experte du centre de compétence
Emploi & Sécurité sociale de la FEB

Taux d'emploi



Débat avec Tom Ongena
Open Vld

[En savoir plus](#)



Débat avec Paul Magnette
PS

[En savoir plus](#)



Débat avec Melissa Depraetere
Vooruit

[En savoir plus](#)



L'analyse de Pieter Timmermans
CEO VBO FEB

[En savoir plus](#)





Tom Ongena à propos des pénuries sur le marché du travail

Tom Ongena, président de l'Open Vld, constate que pas moins d'un métier sur trois est considéré comme un métier en pénurie. Il estime que c'est une menace. Selon lui, chaque emploi non pourvu est une opportunité manquée de croissance. Et il met en garde : « si les entreprises ne peuvent pas trouver de main-d'œuvre qualifiée en Belgique, elles devront la trouver ailleurs ». Avec le risque qu'elles délocalisent leurs activités à l'étranger.

« SANS MAIN-D'ŒUVRE, PAS DE CROISSANCE »

Maurits Vande Reyde, expert du marché du travail pour l'Open Vld, propose quelques solutions pour rendre le travail plus attractif et décourager l'inactivité :

1. Une réforme fiscale qui permette aux travailleurs de conserver davantage en net, sans que la facture soit répercutée sur les entreprises ;
2. Une limitation des allocations de chômage dans le temps (deux ans) pour inciter davantage de personnes à travailler et un suivi par les régions ou les administrations régionales ;
3. Une meilleure activation en rendant les offices de l'emploi plus performants.

Enfin, les libéraux flamands plaident pour que la/(in)capacité à travailler ne soit pas considérée comme une question binaire – travailler ou ne pas travailler. Un groupe spécifique de personnes en incapacité de travail nécessite une approche plus personnalisée. C'est pourquoi nous devons tendre vers une politique du marché du travail plus inclusive, qui tienne compte de l'individu pendant la recherche d'emploi et le suivi.



→ Regarder le débat sur YouTube



→ Voir la galerie photo



→ Écouter sur Spotify
Écouter sur Apple Podcasts



Paul Magnette à propos des pénuries sur le marché du travail

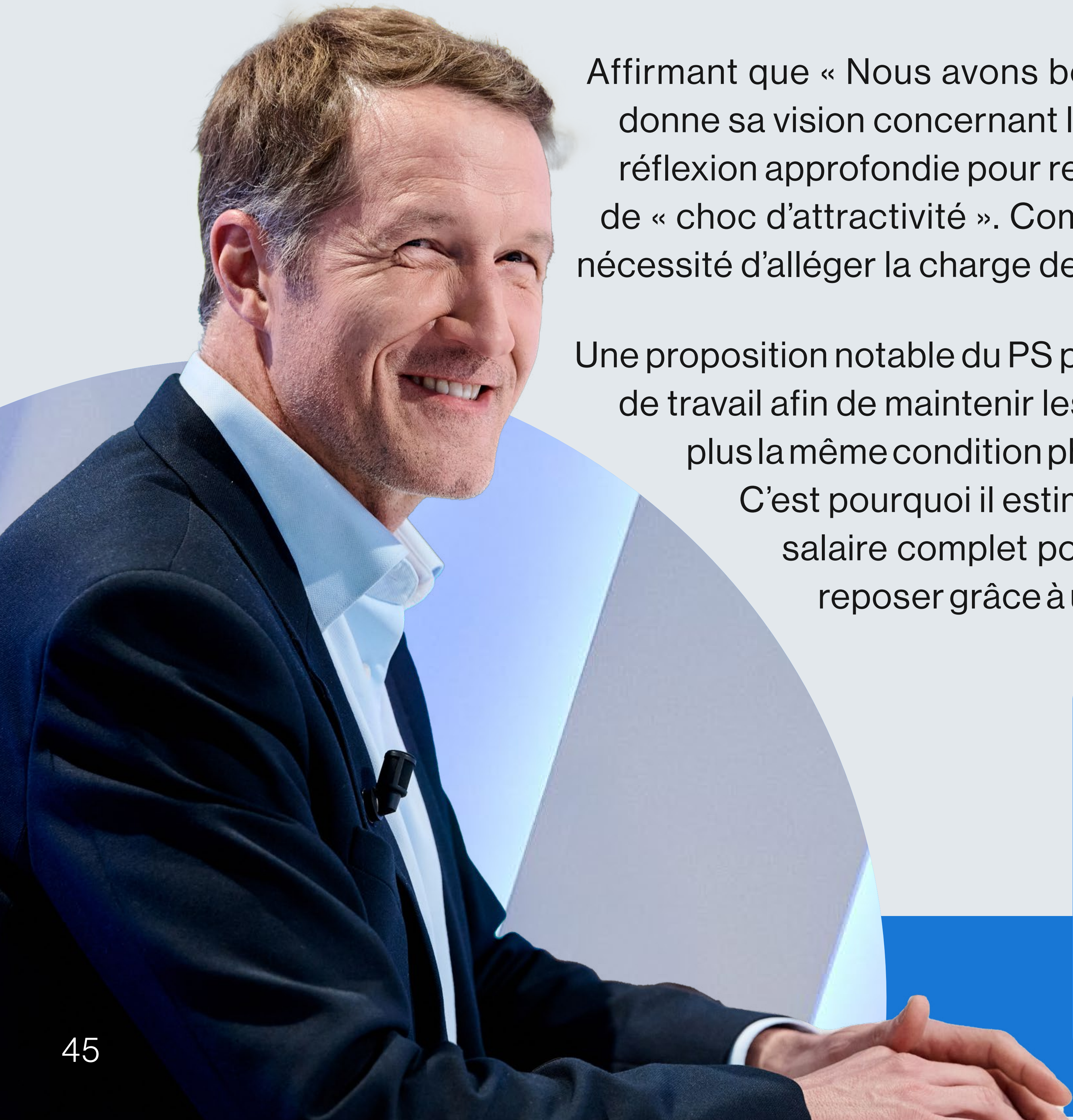
Tout comme le président des libéraux flamands, Paul Magnette considère que la pénurie croissante sur le marché du travail constitue un problème majeur. Selon lui, la liste des métiers en pénurie ne cesse de s'allonger et devient presque plus longue que celle des secteurs ne rencontrant aucun problème. Il indique que la baisse du chômage est l'une des principales causes de ce phénomène. Il met ainsi l'accent sur la relation entre la diminution du nombre de chômeurs et la disponibilité de la main-d'œuvre sur le marché. Cette observation va de pair avec sa préoccupation concernant le doublement des maladies professionnelles et de l'invalidité au cours de la dernière décennie.

« NOUS AVONS BESOIN D'UN CHOC D'ATTRACTIVITÉ POUR INCITER LES GENS À TRAVAILLER »

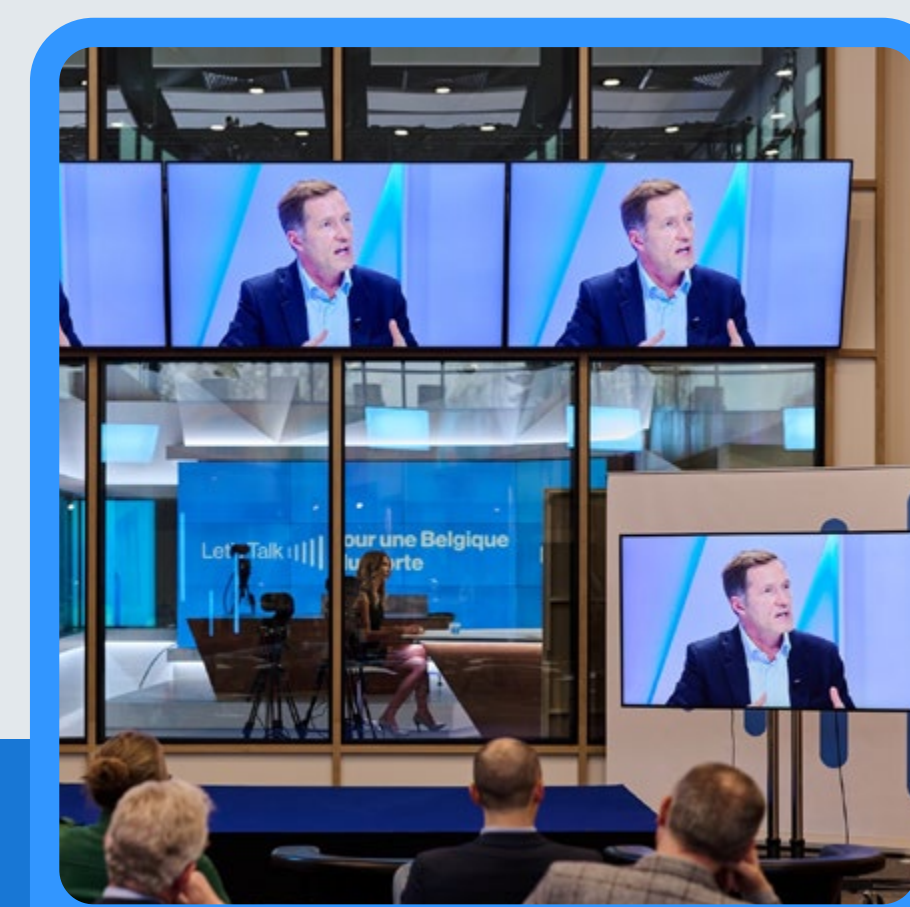
Affirmant que « Nous avons besoin d'un choc d'attractivité pour inciter les gens à travailler », P. Magnette donne sa vision concernant la recherche de solutions aux pénuries sur le marché du travail. Il appelle à une réflexion approfondie pour rendre le travail plus attrayant pour les travailleurs et introduit à cette fin le terme de « choc d'attractivité ». Comme Thomas Scorie, CEO de TS Construct, le président du PS insiste sur la nécessité d'alléger la charge de travail et d'offrir un accompagnement adéquat aux travailleurs âgés.

Une proposition notable du PS pour rendre le travail plus attrayant consiste à réduire progressivement le temps de travail afin de maintenir les gens au travail plus longtemps. Le parti avance que les travailleurs âgés n'ont plus la même condition physique que leurs collègues plus jeunes, en particulier dans les métiers pénibles. C'est pourquoi il estime par exemple qu'une semaine de travail de quatre jours avec le maintien d'un salaire complet pour les travailleurs âgés est une bonne idée. Cela leur permettrait de mieux se reposer grâce à un week-end de trois jours, ce qui réduirait le nombre d'accidents et de maladies.

Lors du débat avec Paul Magnette, **Thomas Scorie**, **CEO de TS Construct**, se joint à la discussion. L'exemple de son entreprise illustre le fait qu'il est particulièrement difficile pour certains secteurs de trouver de la main-d'œuvre. Les maçons, par exemple, sont rares. Malgré un salaire conséquent, la profession (et la formation) reste(nt) peu attractive(s) pour les jeunes et les demandeurs d'emploi. Parallèlement, Thomas Scorie indique que **des secteurs tels que celui de la construction investissent depuis des années pour rendre le travail plus sûr et l'alléger, afin d'attirer et de retenir des candidats potentiels**. Grâce aux progrès technologiques et à l'industrialisation du secteur, le nombre de jours de maladie ou d'invalidité dus à des accidents a diminué de 14 %. Des négociations sont également en cours afin que les travailleurs âgés ou les malades de longue durée soient accompagnés vers un nouveau poste ou un nouvel emploi par des jobcoaches ou qu'ils puissent travailler plus longtemps. Le grand avantage étant que les collaborateurs plus âgés peuvent transmettre leur expérience et leur savoir-faire à la jeune génération.



→ Regarder le débat sur YouTube



→ Voir la galerie photo



→ Écouter sur Spotify
Écouter sur Apple Podcasts

THOMAS SCORIE
CEO TS CONSTRUCT



Melissa Depraetere à propos des pénuries sur le marché du travail

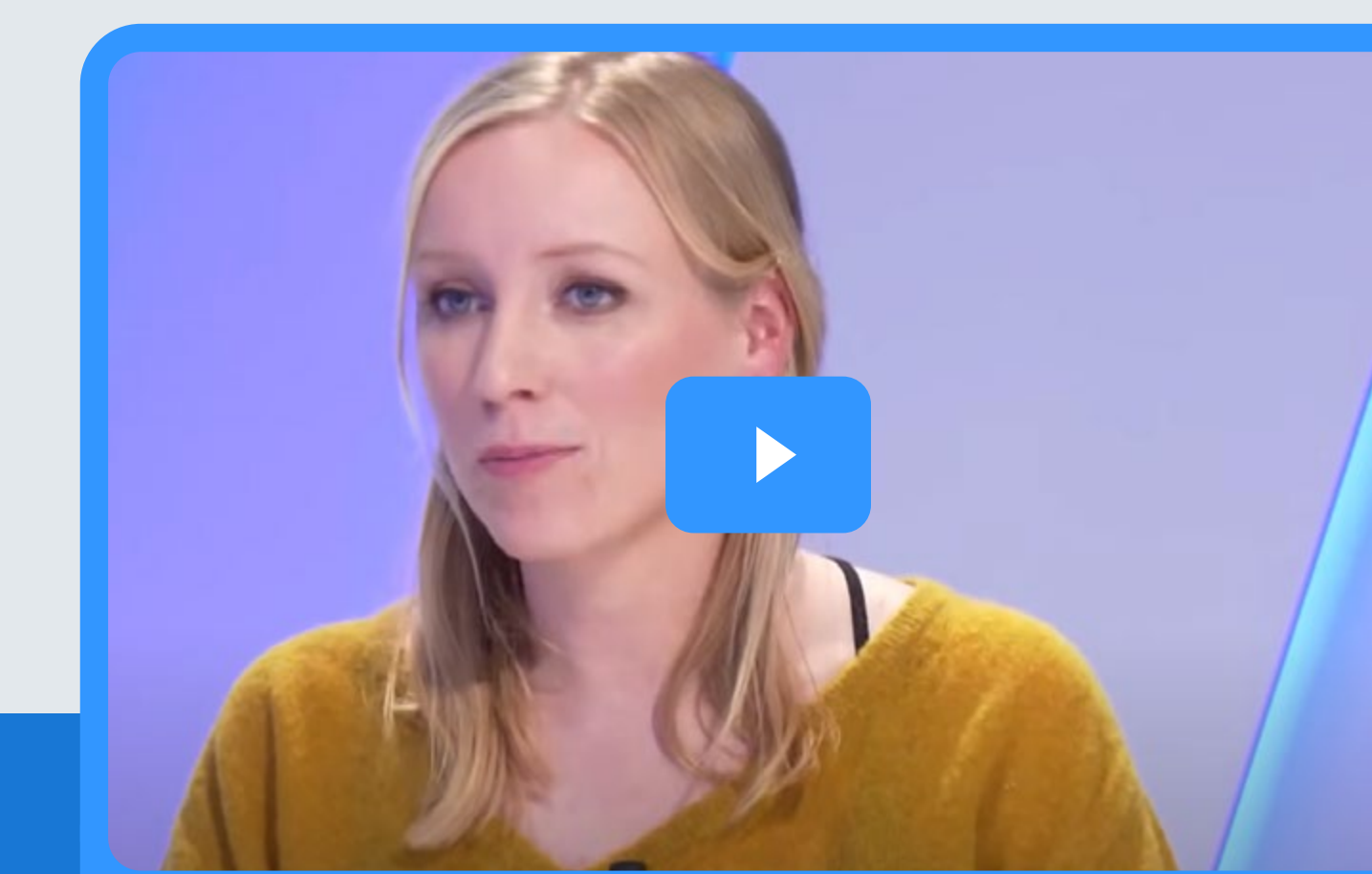
Melissa Depraetere constate également que le marché du travail est confronté à de nombreux défis. Le parti Vooruit souhaite lui aussi porter le taux d'emploi à 80 %. Mais au-delà des pénuries sur le marché du travail, la présidente estime que le suivi adéquat des personnes sans emploi constitue un autre enjeu. Elle constate par exemple qu'à peine un demandeur d'emploi sur dix se rend à un entretien d'embauche obligatoire.

Vooruit est partisan d'une politique d'accroche et souhaite éliminer les inadéquations entre l'offre et la demande sur le marché du travail.

« APRÈS DEUX ANS DE RECHERCHE, LE DEMANDEUR D'EMPLOI NE PEUT PAS REFUSER UN 'EMPLOI DE BASE' »

En ce qui concerne la politique d'accroche, M. Depraetere s'est prononcée en faveur d'un suivi immédiat par les acteurs compétents. Concrètement, selon Vooruit, les demandeurs d'emploi devraient pouvoir se présenter auprès des offices de l'emploi dès le premier jour. Si la politique d'accroche ne débouche pas sur un emploi au bout de deux ans, un « emploi de base », que le demandeur d'emploi ne peut pas refuser, doit être proposé. Il peut s'agir d'un emploi dans un club de sport ou de loisirs ou dans l'enseignement ou les soins, qui constituerait une étape intermédiaire pour réintégrer le marché du travail.

La présidente a également souligné l'importance de trouver des emplois appropriés pour les malades de longue durée, les travailleurs âgés et les personnes issues de l'immigration, afin de maintenir le plus grand nombre possible de personnes au travail. Éliminer les inadéquations entre l'offre et la demande sur le marché du travail constitue, selon elle, l'une des solutions à envisager. Dans ce domaine, elle estime que les différents offices de l'emploi disposent encore d'une marge pour rechercher et proposer des emplois adaptés au demandeur d'emploi.



→ Regarder le débat sur YouTube



→ Voir la galerie photo



→ Écouter sur Spotify
Écouter sur Apple Podcasts

Analyse – quels enseignements en tirer ?

Tous les partis autour de la table reconnaissent le problème des pénuries sur le marché du travail. Aucun président ne nie les défis auxquels nous sommes confrontés. Même les différents domaines dans lesquels des progrès sont possibles ne sont pas, ou peu, remis en question. La différence de vision ne réside pas dans l'objectif, mais dans le chemin à parcourir pour y parvenir.

Les libéraux flamands mettent l'accent sur une politique de l'emploi plus stricte et davantage axée sur l'activation, associée à une réforme fiscale rendant le travail plus rémunérateur que l'inactivité. En outre, ils soulignent la nécessité d'un accompagnement personnalisé tout au long du processus d'activation.

Le même son de cloche se fait entendre au sein du parti socialiste de Melissa Depraetere. Tout en plaidant pour une politique plus audacieuse, Vooruit met davantage l'accent sur une approche plus personnalisée et sur l'élimination des inadéquations sur le marché du travail.

La différence d'approche la plus frappante est observée au sein du parti socialiste. Il reconnaît les problèmes, mais ne fait guère de propositions en matière d'activation. Le parti pointe principalement du doigt les employeurs, qui doivent rendre l'offre de travail plus attrayante afin d'inciter davantage de personnes à travailler. Son discours n'inclut quasiment aucune proposition concrète visant à responsabiliser davantage les inactifs et les demandeurs d'emploi.

« TOUS LES PARTIS AUTOUR DE LA TABLE RECONNAISSENT LE PROBLÈME DES PÉNURIES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL. LA DIFFÉRENCE DE VISION NE RÉSIDE PAS DANS L'OBJECTIF, MAIS DANS LE CHEMIN À PARCOURIR POUR Y PARVENIR »



PIETER TIMMERMANS
CEO VBO FEB

Recommandations pour l'accord de coalition

Nous ne pouvons plus éluder le fait que la politique d'activation et de responsabilisation menée par les services (régionaux) de l'emploi n'est pas assez poussée. Nous devons oser parler de la limitation dans le temps des allocations de chômage. De manière plus générale, nous devons aider l'important groupe de malades de longue durée et d'inactifs à (ré)intégrer le marché du travail. Les obstacles qui empêchent d'accéder à un emploi doivent être supprimés.

Cet objectif peut être atteint grâce aux mesures suivantes :

1 LIMITER LES ALLOCATIONS DE CHÔMAGE

- **Allocations dégressives** : l'objectif sera de limiter le régime de chômage fédéral à deux ans, avec des allocations dégressives réparties en trois périodes. Durant la première période, l'allocation sera plus élevée qu'aujourd'hui, mais elle diminuera plus rapidement pendant les deuxième et troisième périodes.
- **Les demandeurs d'emploi de longue durée (> 2 ans)** relèveront désormais de la Région. Le budget fédéral de l'ONEM correspondant sera transféré aux Régions, qui décideront elles-mêmes de son utilisation.
- **Régime de disponibilité** : le système de disponibilité active, passive et adaptée, qui est complexe et impossible à appliquer, doit être abrogé. Chaque Région définira un régime propre.

2 SE CONCENTRER SUR L'ACTIVATION

- **Un pacte entre l'ensemble des acteurs** – (employeurs, travailleurs, services de prévention, médecins, spécialistes privés et publics en matière d'accompagnement vers l'emploi, mutuelle et formateurs) qui oblige chaque acteur, selon des **responsabilités clairement définies**, à intervenir en cas d'absence de quatre semaines pour cause de maladie, d'absences de courte durée répétées et d'indices d'un risque de décrochage.
- **La promotion et le développement d'une méthodologie visant à maintenir la motivation des collaborateurs**, et à éviter les burn-out et les troubles psychosociaux. Le rôle principal revient aux employeurs et aux travailleurs au niveau de l'entreprise ou du secteur, avec le soutien d'experts/ de prestataires de services privés et publics.
- **La réintroduction d'un jour de carence** comme contrepartie des périodes de maladie de courte durée sans l'intervention d'un médecin.

3 STIMULER UNE MIGRATION ÉCONOMIQUE SOUPLE

Comblent les pénuries pour les fonctions hautement et moyennement qualifiées via :

- **un cadre fédéral et régional simple et accessible**, bien coordonné et assorti d'une plateforme numérique unique où les employeurs introduisent les dossiers et recherchent des informations de manière efficace (principe « only once »).
- **l'attraction de talents étrangers** : il faut profiler la Belgique comme terre d'accueil attractive en accélérant la reconnaissance des qualifications et des diplômes, en évitant d'imposer des seuils salariaux trop élevés et en assurant un point de contact central pour les talents étrangers.
- **la mise à jour annuelle de métiers en pénurie** accessibles aux migrants non européens. Un accord interfédéral devra être conclu à cet effet.



8. Formation

Défi

Autrefois, la formation se faisait dans un environnement stable, avant le début de la carrière, de manière réactive et par le biais de modules d'apprentissage standardisés. De nos jours, l'accent est encore trop souvent mis sur cette formation initiale. Or, notre marché du travail est aujourd'hui confronté à une inadéquation qualitative entre l'offre et la demande. De nombreux jeunes sont diplômés dans des filières qui ne sont pas, ou peu, demandées par les entreprises sur le marché du travail.

Lors de l'élaboration des programmes d'études, l'accent est encore trop souvent mis sur un ensemble de connaissances et pas suffisamment sur les aptitudes et compétences transversales nécessaires sur le marché du travail. Certes, certaines filières adoptent une approche de plus en plus axée sur les compétences et les solutions. Cependant, année après année, nos résultats en termes de qualité sont en baisse dans les classements internationaux.

Comme les employeurs, les jeunes eux-mêmes estiment qu'ils ne sont pas suffisamment préparés au marché du travail et aux changements technologiques rapides que connaissent les secteurs, les emplois et les compétences.



Joris Vandersteene
Senior Manager HR Projects du centre de compétence
Emploi et Sécurité sociale de la FEB

Débat avec Melissa Depraetere
Vooruit
[En savoir plus](#)




Débat avec Maxime Prévot
Les Engagés
[En savoir plus](#)



Débat avec François De Smet
DéFI
[En savoir plus](#)



Débat avec Georges-Louis Bouchez
MR
[En savoir plus](#)



L'analyse de Pieter Timmermans
CEO VBO FEB
[En savoir plus](#)





Melissa Depraetere à propos de la formation

Le débat avec Melissa Depraetere prend une tournure particulière. L'accent est principalement mis sur le renforcement et la revalorisation de l'enseignement pratique. Cet objectif est expliqué par Hannelore Goeman, cheffe du groupe Vooruit au Parlement flamand. Elle précise que l'enseignement joue un rôle central dans la préparation des étudiants au marché du travail, mais qu'elle constate peu de progrès à l'heure actuelle.

Pour résoudre ce problème, le parti propose trois solutions.

Tout d'abord, Vooruit plaide pour une augmentation du nombre d'enseignants dans les salles de classe, combinée à une politique efficace en matière de ressources humaines. Pour le parti, cela est crucial pour garantir la qualité de l'enseignement et accroître l'attention individuelle accordée aux élèves.

« IL FAUT AUGMENTER LE NOMBRE D'ENSEIGNANTS AU TRAVERS D'UNE POLITIQUE EFFICACE EN MATIÈRE DE RESSOURCES HUMAINES »

Un autre aspect important est la bonne connaissance du néerlandais, qui, selon H. Goeman, est essentielle pour réussir dans la société et sur le marché du travail flamands.

En outre, M. Depraetere et H. Goeman soulignent la nécessité d'un enseignement abordable, afin que tous les talents aient les mêmes chances de se développer dans des domaines dont le marché du travail a besoin. Pour elles, cette condition est cruciale pour une société inclusive et une croissance économique saine.

M. Depraetere plaide également en faveur d'un changement dans la perception de l'enseignement. Elle souligne qu'une attention particulière doit être accordée aux métiers techniques, car c'est dans ces métiers que l'on manque souvent de travailleurs qualifiés, alors même qu'ils sont essentiels pour notre économie.

La présidente suggère d'ailleurs qu'il peut être bénéfique, tant pour les entreprises que pour les jeunes, de commencer l'apprentissage sur le lieu de travail à un plus jeune âge, en particulier dans les domaines techniques. Cela permettrait de répondre en partie aux besoins des entreprises en personnel qualifié, tout en offrant aux jeunes la possibilité d'acquérir une expérience pratique et de développer leurs compétences alors qu'ils suivent encore des cours à l'école.



→ Regarder le débat sur YouTube



→ Voir la galerie photo



→ Écouter sur Spotify
Écouter sur Apple Podcasts



Maxime Prévot à propos de la formation

La formation est la mère de toutes les politiques, affirme Maxime Prévot, président des Engagés. Une bonne formation est, selon lui, essentielle pour le développement individuel des citoyens et pour l'acquisition de compétences nécessaires tant aux entreprises qu'à la société.

Pour Les Engagés, il est important que les établissements d'enseignement et le monde de l'entreprise collaborent encore mieux. Pour joindre le geste à la parole, le parti a notamment recruté sur ses listes électorales le recteur de l'UCLouvain et plusieurs chefs d'entreprise. Il souhaite ainsi faire une jonction entre la politique, l'enseignement et le marché du travail. D'où la présence d'Olivier de Wasseige, tête de liste régionale et ancien président de l'Union wallonne des entreprises, dans le studio pour clarifier les positions des Engagés.

« L'ALTERNANCE PERMET UNE MEILLEURE ADÉQUATION ENTRE L'ENSEIGNEMENT ET LE MARCHÉ DU TRAVAIL »

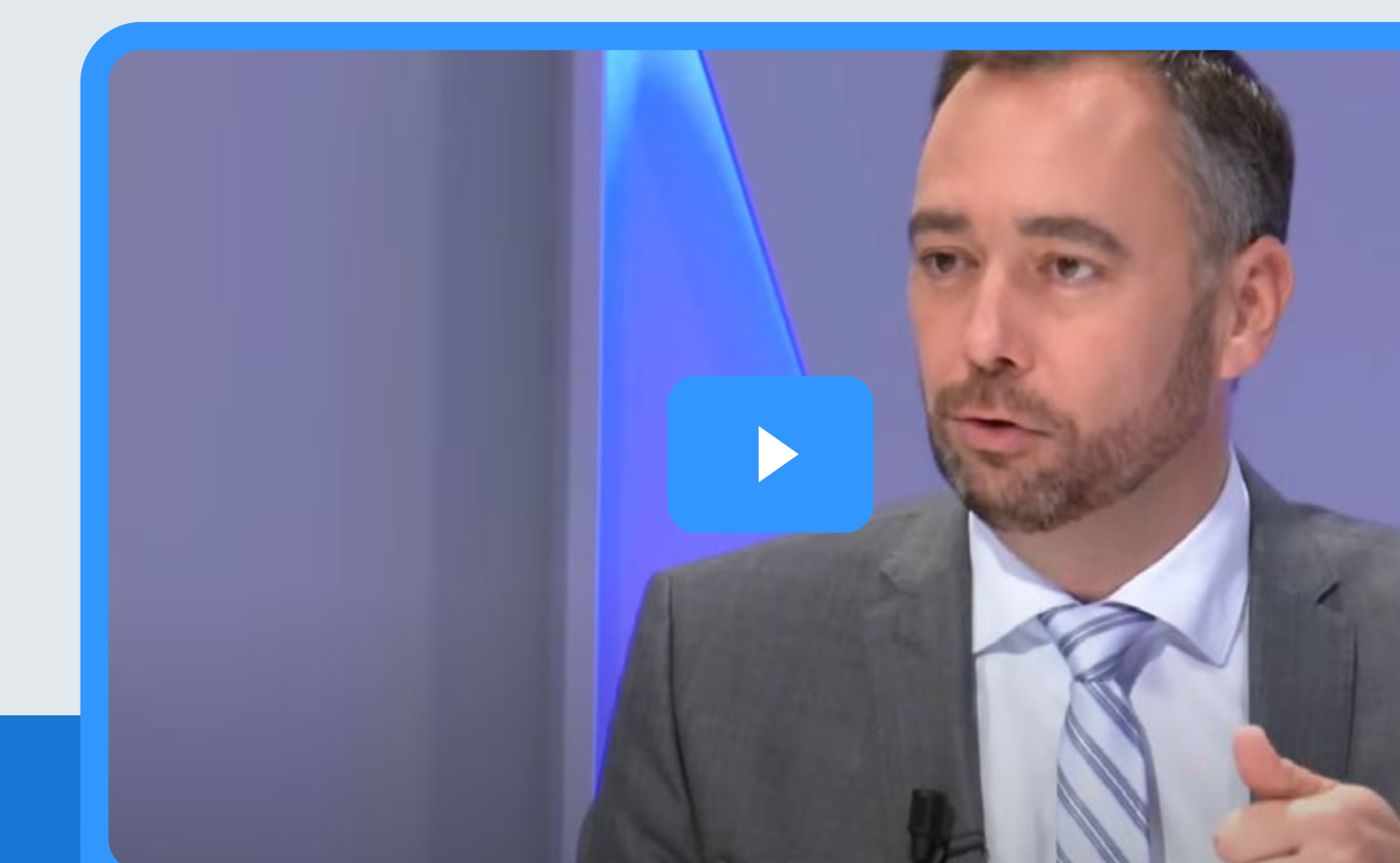
L'ancien président de l'Union wallonne des entreprises souligne ainsi la nécessité de s'appuyer sur les bases du « Pacte pour un enseignement d'excellence » et de l'amplifier et l'accélérer. Selon lui, les entreprises constatent un écart croissant entre les compétences dont elles ont besoin

et ce qu'offre le système d'enseignement. La pénurie de professionnels bien formés touche principalement les métiers techniques.

C'est pourquoi Les Engagés plaident pour l'apprentissage en alternance, qui permet une meilleure adéquation avec le marché du travail. Afin d'optimiser ce modèle, l'enseignement et les entreprises doivent collaborer plus étroitement. Cela peut se faire en créant des synergies avec les autorités régionales par le biais d'accords de coopération.

Selon M. Prévot, une autre solution consisterait à réduire, voire à ramener à zéro, le droit d'accès aux filières STIM. Sans pour autant considérer qu'il s'agit là d'une solution miracle puisque les frais d'inscription sont déjà démocratiques en Belgique.

M. Prévot prône également l'apprentissage tout au long de la vie et la formation au sein des entreprises. Il est aussi favorable à une déductibilité fiscale des coûts de formations des collaborateurs. Il propose en outre un « droit au repos » qui permettrait aux travailleurs de changer d'emploi deux fois au cours de leur carrière, sans perdre leur droit à des allocations de chômage. À condition que celles-ci soient utilisées pour une reconversion professionnelle devant déboucher sur un nouvel emploi.



→ Regarder le débat sur YouTube



→ Voir la galerie photo



→ Écouter sur Spotify
Écouter sur Apple Podcasts

DéFI

François De Smet à propos de la formation

François De Smet, président de DéFI, constate également que la différence entre la qualité de la formation et les besoins des employeurs est devenue énorme. Il indique qu'à Bruxelles, la moitié des demandeurs d'emploi ne disposent que d'un diplôme de l'enseignement secondaire. Cela explique la pénurie de compétences essentielles requises sur le marché du travail actuel.

« LES POUVOIRS PUBLICS ET LE SECTEUR PRIVÉ DOIVENT MIEUX COLLABORER POUR PROMOUVOIR L'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE »

Pour combler ce fossé, Fr. De Smet préconise une meilleure adéquation entre la demande des entreprises et le niveau de formation des demandeurs d'emploi. Il souligne que le problème ne réside pas dans le financement de l'enseignement, qui est similaire à celui d'autres pays, mais plutôt dans son organisation. Il donne comme exemple les lacunes dans l'organisation de la formation en alternance.

Une autre faiblesse évoquée par Fr. De Smet est le manque d'esprit d'entreprendre qui, selon lui, devrait être encouragé dans l'enseignement dès le plus jeune âge. Il attribue notamment ce manque à l'absence de matières pratiques.

Caroline Daux, cheffe de cabinet adjointe de Bernard Clerfayt, ministre de l'Enseignement à Bruxelles, explique en détail les projets du parti. Pour DéFI, il est essentiel que les pouvoirs publics et le secteur privé collaborent mieux afin de promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie auprès des collaborateurs. Le droit individuel à cinq jours de formation pour les travailleurs constitue une avancée concrète en ce sens.

Par ailleurs, C. Daux insiste sur la nécessité de simplifier le statut d'étudiant-entrepreneur afin que les jeunes puissent s'immerger plus rapidement dans le monde de l'entrepreneuriat. Un allègement fiscal pour les entreprises qui forment des travailleurs est également envisagé comme une solution possible.



→ Regarder le débat sur YouTube



→ Voir la galerie photo



→ Écouter sur Spotify
Écouter sur Apple Podcasts



Georges-Louis Bouchez à propos de la formation

Georges-Louis Bouchez, président du MR, estime que l'éducation est le fondement de nombreuses questions sociales et plaide pour une obligation scolaire dès l'âge de trois ans. Par ce biais, le parti vise à éduquer et à accompagner les jeunes enfants le plus tôt possible.

« VERS UNE OBLIGATION SCOLAIRE DÈS L'ÂGE DE TROIS ANS »

Une autre proposition du MR est l'introduction obligatoire de l'apprentissage en alternance dans l'enseignement technique et professionnel dans les écoles secondaires. G.-L. Bouchez cite en exemple le système d'enseignement de la communauté germanophone, où le modèle de l'alternance a été mis en œuvre avec succès.

G.-L. Bouchez plaide également en faveur d'un renforcement du financement de la formation en entreprise, afin que davantage d'entreprises puissent délivrer des diplômes de fin d'études. Il s'appuie pour cela sur les principes de la déclaration de Bologne¹.

En ce qui concerne la formation au sein des entreprises, le MR soutient l'actuel droit individuel à la formation de cinq jours. En outre, G.-L. Bouchez propose de passer à un compte formation sur l'ensemble de la carrière. Cela permettrait aux travailleurs de disposer d'un certain nombre de jours de formation tout au long de leur carrière, en fonction de leur ancienneté.

¹ La déclaration de Bologne est une déclaration de principes sur la création d'un espace européen pour l'enseignement supérieur, signée par 29 ministres européens de l'enseignement à Bologne le 19 juin 1999.



→ Regarder le débat sur YouTube



→ Voir la galerie photo



→ Écouter sur Spotify
Écouter sur Apple Podcasts

Céline Lefebvre, administratrice déléguée de la Brasserie Lefebvre, rejoint le débat et explique qu'il est de plus en plus difficile de trouver les bonnes personnes pour les postes au sein de son entreprise. Par exemple, l'équipe technique de sa brasserie doit disposer d'un large éventail de compétences spécialisées, notamment en matière d'hydraulique, de mécanique, d'électricité et d'infrastructure réseau. Malheureusement, de nombreux jeunes qui sortent de l'école ne sont spécialisés que dans un ou deux domaines, ce qui signifie qu'ils ont besoin d'une formation complémentaire au sein de l'entreprise. Or, une telle formation en interne dure souvent un an.

Bien qu'il existe déjà une solide culture de la formation et de l'apprentissage dans son entreprise, C. Lefebvre fait remarquer que les exigences administratives actuelles en matière de suivi des formations sont irréalisables. Cela équivaut à demander à un parent de noter chaque jour les remarques qu'il a faites à chacun de ses enfants. D'un point de vue administratif, c'est intenable.

Néanmoins, C. Lefebvre met l'accent sur l'impact positif de la formation en alternance, qui permet aux jeunes d'acquérir les compétences recherchées sur le marché du travail. Dans son entreprise, un certain nombre de collaborateurs combinent également l'école et le travail. À la fin de l'« année scolaire » en alternance, la valeur ajoutée est évidente. **Toutefois, elle souligne que les conditions d'obtention du diplôme imposées par une école ne correspondent souvent pas à ce qu'une entreprise recherche réellement. Cette inadéquation doit être corrigée.**

CÉLINE LEFEBVRE
ADMINISTRATRICE DÉLÉGUÉE
BRASSERIE LEFEBVRE

Analyse – quels enseignements en tirer ?

La formation a été l'un des sujets de débat les plus populaires, avec l'énergie et le pouvoir d'achat. La question figure clairement en bonne place dans le programme des partis. S'agissant d'une matière régionale, il est difficile d'évaluer les différentes propositions au-delà des frontières linguistiques. Néanmoins, l'on notera que tous les partis qui ont participé au débat sont convaincus que nous devons chercher à développer la formation en alternance et les stages. Je ne peux que m'en réjouir.

La volonté de tous les partis d'adapter davantage les programmes d'études aux besoins du marché du travail ne peut qu'être saluée par les employeurs. Il en résultera une adéquation et une synergie optimales entre le marché du travail et l'enseignement.

La proposition du président du MR, Georges-Louis Bouchez, de transformer le droit individuel à la formation de cinq jours en un compte carrière pour le travailleur peut être une option. À condition qu'elle soit mise en œuvre efficacement et sans surcharge administrative. Les entreprises n'ont certainement pas besoin d'un nouvel outil supplémentaire qui ne ferait qu'alourdir la charge administrative et ne contribuerait pas à une bonne formation des travailleurs.

« ON NOTERA QUE TOUS LES PARTIS
QUI ONT PARTICIPÉ AU DÉBAT
SONT CONVAINCUS QUE NOUS
DEVONS CHERCHER À DÉVELOPPER
LA FORMATION EN ALTERNANCE
ET LES STAGES » »



PIETER TIMMERMANS
CEO VBO FEB

Recommandations pour l'accord de coalition

Les pouvoirs publics doivent encourager les travailleurs à se former en permanence et, dans ce cadre, soutenir les entreprises plutôt que de les freiner avec des obligations administratives.

Cet objectif peut être atteint grâce aux mesures suivantes :

1 BOOSTER L'AVANTAGE FISCAL POUR LA FORMATION PERMANENTE

La formation permanente (upskilling ou reskilling) augmente les chances des travailleurs sur le marché du travail et au sein de l'entreprise. Elle diminue également le risque de chômage et donc les coûts pour l'État. Afin de pouvoir poursuivre ces efforts, les frais de formation et les coûts de personnel liés aux formations jugées nécessaires par l'employeur dans ce cadre doivent devenir **déductibles à 150 %**.

2 APPLIQUER UN DROIT À LA FORMATION FLEXIBLE ET ADAPTÉ AUX BESOINS

Le **droit individuel à la formation de cinq jours doit être adapté de manière** à ce que le travailleur suive la formation dont il a besoin au moment où il en a besoin. Le droit à la formation doit pouvoir être exercé de manière plus flexible que ce que permet le cadre juridique actuel (Deal pour l'emploi). La recollectivisation partielle du droit à la formation et la possibilité de le faire valoir de façon plus ciblée en fonction des besoins du secteur et de l'entreprise sont essentielles à cet égard.

3 SUSPENDRE ET REPENSER LE FEDERAL LEARNING ACCOUNT (FLA)

L'actuel FLA doit être revu complètement car il est inacceptable, inapplicable et contre-productif. Notre pays a besoin d'un nouveau FLA misant sur une bonne culture de la formation et la simplification administrative.



9. Mobilité

Défi

La Belgique est confrontée à de nombreux défis en matière de mobilité. Rien qu'en 2023, les embouteillages ont coûté à notre économie environ 5 milliards EUR. En l'absence de changements significatifs, cette situation ne fera qu'empirer. En effet, le Bureau fédéral du Plan prévoit une augmentation de 25 % du transport de marchandises et de près de 10 % du transport de passagers d'ici à 2040, ce qui augmentera encore la pression sur notre réseau de mobilité.

La Belgique a pourtant besoin d'une mobilité plus performante. Une « mauvaise » mobilité nuit tant à l'économie qu'au bien-être de chacun. À l'inverse, un système de mobilité efficace peut stimuler l'économie, améliorer le bien-être et contribuer à relever les défis climatiques.

Pour tirer parti de ces avantages, il est essentiel d'investir dans les infrastructures de mobilité et de procéder à des réformes fiscales.



Olivier Van der Maren
Executive Manager du centre de compétence Énergie, Climat & Mobilité de la FEB

Débat avec Sammy Mahdi
cd&v

[En savoir plus](#)



Débat avec Jeremie Vaneekhout
Groen

[En savoir plus](#)



Débat avec Jean-Marc Nollet
Ecolo

[En savoir plus](#)



L'analyse de Pieter Timmermans
CEO VBO FEB

[En savoir plus](#)





Sammy Mahdi à propos de la mobilité

Pour le président du cd&v, le vaste domaine de la mobilité pose de nombreuses questions. Selon lui, une grande partie des problèmes pourrait être résolue par une politique uniforme. Il propose donc la tenue d'une conférence interministérielle afin de parvenir à une vision commune entre les différentes régions.

« LA REDEVANCE KILOMÉTRIQUE NE DOIT PAS DEVENIR UNE 'FLAT TAX' »

En outre, le cd&v n'envisage pas immédiatement l'introduction d'une redevance kilométrique comme solution au problème des embouteillages. Le parti y voit de nombreux écueils et craint que la mesure ne devienne une 'flat tax'. Il souhaite évaluer l'impact des nouveaux plans de transport des services de transport public avant d'introduire toute mesure susceptible de compromettre l'accessibilité de base des citoyens.

Néanmoins, le cd&v est ouvert à des investissements ciblés dans les infrastructures et les services qui favorisent la mobilité.

Johan Portier, Country Managing Director Belgium Ayvens, insiste sur la gravité du problème des embouteillages en Belgique. Selon lui, notre réseau routier est saturé. Le budget mobilité existant offre une solution potentielle, mais son impact reste aujourd'hui limité parce que peu de personnes y recourent.

J. Portier estime que l'introduction d'une redevance kilométrique intelligente constitue une solution possible pour résoudre le problème. Elle permettrait aux autorités d'encourager les automobilistes à se déplacer en dehors des heures de pointe ou à opter pour des moyens de transport alternatifs.

Dans le même temps, J. Portier attire l'attention sur un obstacle majeur à la mise en œuvre d'une telle solution fiscale intelligente : la fragmentation entre les différents niveaux de pouvoir. **Avec des ministres en charge de la mobilité à presque tous les niveaux, l'on constate un manque d'unité en termes de vision et de mise en œuvre.** Il souligne qu'une politique uniforme est nécessaire pour résoudre efficacement le problème de la mobilité.



→ Regarder le débat sur YouTube



→ Voir la galerie photo



→ Écouter sur Spotify
Écouter sur Apple Podcasts



JOHAN PORTIER
COUNTRY MANAGING
DIRECTOR BELGIUM AYVENS



Jeremie Vaneekhout à propos de la mobilité

Pour Jeremie Vaneekhout, président de Groen, la mobilité comporte de nombreux aspects. Chaque élément est systématiquement relégué au second plan, mais revêt pourtant une grande importance pour assurer la transition vers un avenir plus durable.

Groen préconise par exemple, par la voix de Stijn Bex, membre du Parlement flamand, de résoudre le problème des embouteillages en mettant davantage l'accent sur les modes de transport alternatifs, tels que les transports en commun et le vélo. Le parti estime qu'il est possible d'apporter des améliorations dans ces deux domaines en investissant dans les infrastructures. Un mouvement de rattrapage est nécessaire en la matière. Dans le même temps, J. Vaneekhout reconnaît que les investissements seuls ne résoudreont pas tous les problèmes.

« LA REDEVANCE KILOMÉTRIQUE INTELLIGENTE NE SERA EFFICACE QUE SI TOUTES LES ENTITÉS DU PAYS COOPÈRENT »

D'où la nécessité d'une fiscalité plus équitable, notamment au travers de la redevance kilométrique intelligente. Bien entendu, celle-ci ne peut être efficace que si toutes les entités du pays coopèrent.

En ce qui concerne le transfert modal, J. Vaneekhout estime que la Belgique est prête pour le changement, sachant que nous avons déjà parcouru un long chemin. Par exemple, les possibilités du rail ont trop souvent été négligées par le passé. Il est donc positif qu'il y ait maintenant un plan et que le transfert modal soit amorcé.



→ Regarder le débat sur YouTube



→ Voir la galerie photo



→ Écouter sur Spotify
Écouter sur Apple Podcasts




Jean-Marc Nollet à propos de la mobilité

Pour Jean-Marc Nollet, président d'Ecolo, la mobilité de demain doit être davantage orientée vers les transports en commun.

Il ne préconise pas l'abolition de la voiture, mais affirme que celle-ci ne devrait être utilisée que s'il n'existe pas d'alternatives plus durables. Il souligne également la nécessité de mettre en place des formes de mobilité moins polluantes, non seulement en ce qui concerne les émissions de CO₂, mais aussi en termes de qualité de l'air en général.

« PAS D'AMÉLIORATION DE LA MOBILITÉ SANS INVESTISSEMENTS DANS LES INFRASTRUCTURES »

Par ailleurs, J.-M. Nollet apprécie de pouvoir disposer de chiffres grâce au Belgian Mobility Dashboard de la FEB et de FEBIAC. Mais il ne faut pas s'arrêter aux chiffres. Sans action concrète, la mobilité ne s'améliorera pas.

Une amélioration n'est d'ailleurs possible que moyennant des investissements dans les infrastructures, comme l'entretien et le renouvellement du réseau ferroviaire. Ou dans le développement du réseau de bornes de recharge pour les véhicules électriques.

Avec l'arrivée des véhicules électriques, nous devons repenser les droits d'accises et les taxes, car les recettes provenant des accises sur les carburants fossiles vont diminuer. J.-M. Nollet exhorte le gouvernement fédéral à saisir cette opportunité pour mener une politique fiscale globale, envisageant une redevance kilométrique intelligente comme une option possible. Cela peut favoriser la transition vers une mobilité plus durable.



→ Regarder le débat sur YouTube



→ Voir la galerie photo



→ Écouter sur Spotify
Écouter sur Apple Podcasts

Analyse – quels enseignements en tirer ?

Tout le monde est d'accord sur le (mauvais) état de notre réseau routier. Cette situation doit être améliorée, de préférence au travers d'investissements suffisants. En outre, tout le monde s'accorde à dire qu'il devrait y avoir plus de concertation entre les différentes régions, afin de parvenir à une politique uniforme. La FEB plaide également en ce sens depuis un certain temps.

Une fiscalité intelligente, dans le cadre de laquelle la redevance à payer dépend des déterminants réels des coûts collectifs générés (notamment la pollution et la congestion), alimente le débat.

Groen et Ecolo sont tous deux favorables à une redevance kilométrique intelligente, variable en fonction de l'heure et du lieu. Il existe également un consensus sur le fait que, parallèlement à l'introduction d'une telle redevance, les taxes sur la propriété des véhicules, telles que la taxe de mise en circulation et la taxe de circulation, doivent être supprimées.

Le cd&v reste quant à lui sceptique concernant l'introduction d'une redevance kilométrique. J'ai l'impression qu'ils ne sont pas opposés au principe, mais qu'ils craignent que l'accessibilité de base des citoyens soit compromise.

Enfin, le transfert modal a été abordé lors du débat avec Jeremie Vaneeckhout. Étant donné que nos autoroutes sont de plus en plus saturées et que les pertes économiques augmentent en conséquence, il est bon qu'en plus des investissements et de la fiscalité, on réfléchisse à la manière de modifier les modes de transport. C'est une autre façon de réduire la pression sur nos routes.

« ÉTANT DONNÉ QUE NOS
AUTOROUTES SONT DE PLUS EN
PLUS SATURÉES ET QUE LES PERTES
ÉCONOMIQUES AUGMENTENT EN
CONSÉQUENCE, IL EST BON QU'EN
PLUS DES INVESTISSEMENTS ET
DE LA FISCALITÉ, ON RÉFLÉCHISSE
À LA MANIÈRE DE MODIFIER
LES MODES DE TRANSPORT »



PIETER TIMMERMANS
CEO VBO FEB

Recommandations pour l'accord de coalition

La mobilité dans notre pays doit permettre aux entreprises d'accéder à leurs matières premières de manière efficace, compétitive et fiable et de livrer leurs biens/services de manière tout aussi efficace, compétitive et fiable.

Cet objectif peut être atteint grâce aux mesures suivantes :

1 PROMOUVOIR LES PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ POUR LE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES

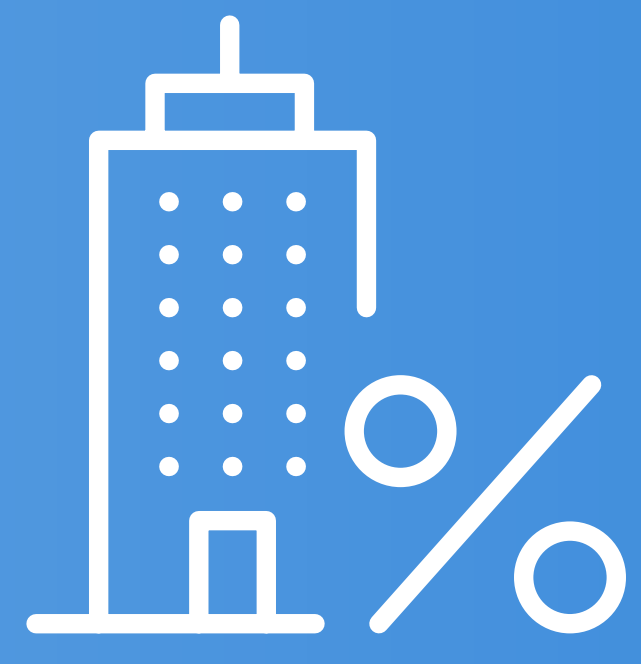
Au début de la nouvelle législature, des plans d'investissement ambitieux seront définis/améliorés. Les partenariats public-privé pourront répondre au défi du financement de ces infrastructures. Ils devront être **concentrés entre les mains d'un seul ministre**, explicitement chargé d'en assurer la coordination interfédérale.

2 IMPLÉMENTER LE RAIL ROADMAP 2030

Le plan d'action Rail Roadmap 2030 pour le fret a été rédigé par une vingtaine d'acteurs clés du secteur de la logistique. Ses recommandations doivent être mises en pratique dans le cadre du Plan marchandises du gouvernement dont l'objectif consiste à **doubler le volume de marchandises transportées par rail d'ici à 2030**.

3 INTRODUIRE UNE REDEVANCE KILOMÉTRIQUE INTELLIGENTE

Une fiscalité intelligente doit être déployée pour l'ensemble des véhicules sur route, qui module la charge à supporter en fonction des coûts collectifs générés, à savoir la pollution et les congestions. Cela, par exemple, via une **redevance kilométrique variable selon l'heure de la journée et le lieu, introduite sur l'ensemble du territoire**. Il faut être attentif à ne pas augmenter la charge fiscale et administrative pesant sur les secteurs intensifs en transports et tenir compte de la concurrence internationale à laquelle nos entreprises doivent faire face. Les recettes de la redevance peuvent alors être réinvesties directement dans l'amélioration des infrastructures et des services de transport. En parallèle, les taxes sur la possession de véhicules, comme la taxe de mise en circulation et la taxe de circulation, pourraient être supprimées.



10. Fiscalité des entreprises et du travail

Défi

La Belgique est l'un des pays de l'OCDE où la pression fiscale (sur le capital et le travail) est la plus élevée, tant pour les entreprises que pour les salariés.

Cette forte pression fiscale, combinée à l'incertitude dans ce domaine, oblige les entreprises à reporter des investissements et des engagements nécessaires, voire à y renoncer. Cela entraîne des conséquences directes et désastreuses sur la croissance économique et l'emploi dans notre pays.

Pour stimuler les investissements et l'emploi, un meilleur système fiscal, plus stable et plus simple, est essentiel.




Rodolphe de Pierpont
Executive Manager du centre de compétence Fiscalité & Investissements de la FEB

Débat avec Melissa Depraetere
Vooruit
[➔ En savoir plus](#)



Débat avec Bart De Wever
N-VA
[➔ En savoir plus](#)



L'analyse de Pieter Timmermans
CEO VBO FEB
[➔ En savoir plus](#)





Melissa Depraetere à propos de la fiscalité des entreprises et du travail

Pour Vooruit, un système fiscal équitable et efficace est indispensable. Lors du débat, la présidente Melissa Depraetere précise presque immédiatement que pratiquement tout le monde était prêt à travailler sur le plan initial du ministre Van Peteghem.

Selon elle, ce plan aurait permis de répartir équitablement les charges et de réduire la pression fiscale sur le travail. Elle estime que les personnes qui travaillent paient trop d'impôts. Le travail est bénéfique pour tous, déclare-t-elle, et doit être encouragé, y compris sur le plan fiscal.

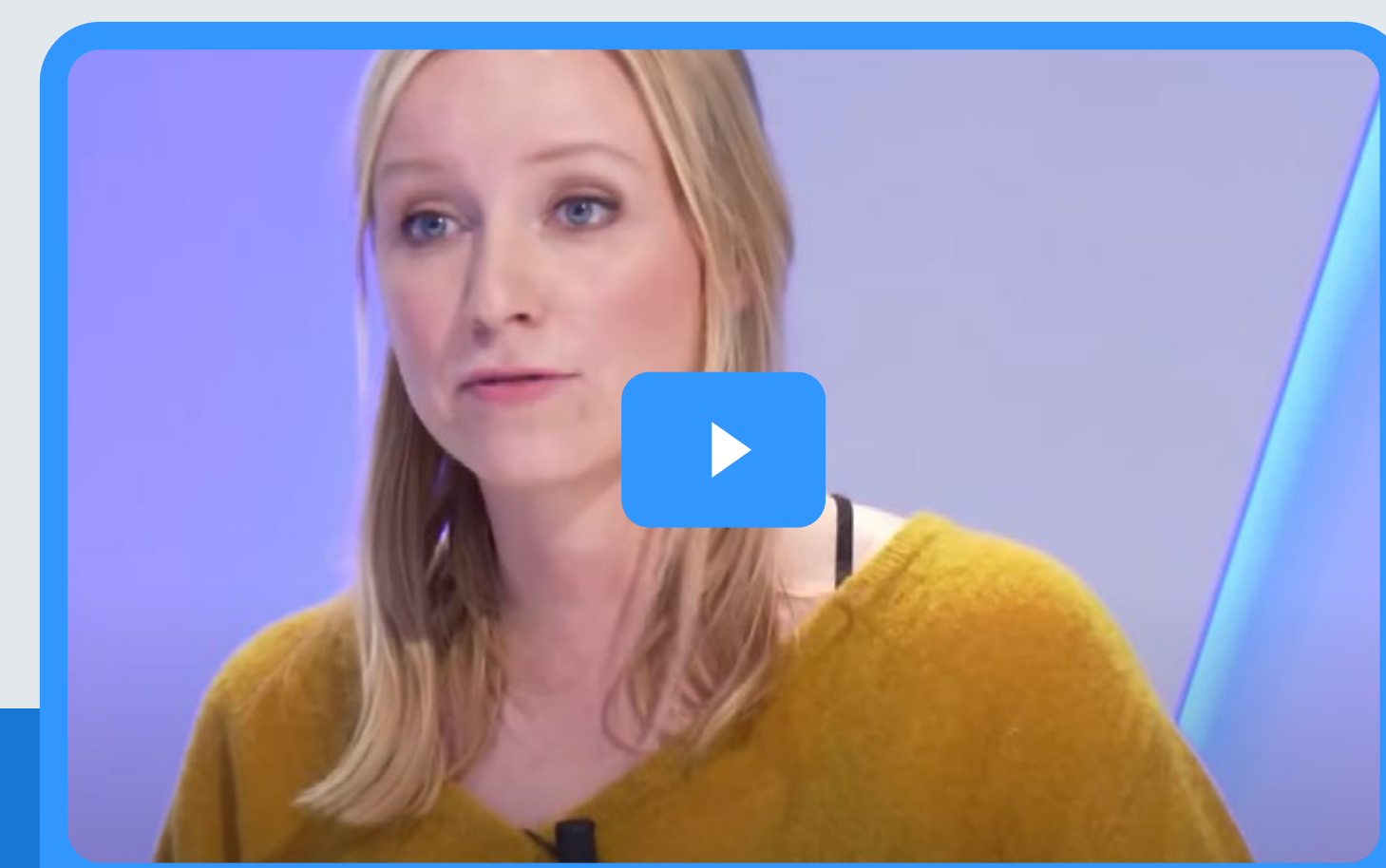
Ce plan était en même temps l'occasion d'accroître le différentiel entre le travail et l'inactivité. Les socialistes flamands souhaitent ainsi générer un impact positif pour les entreprises, le budget et notre économie.

Lorsque la question des voitures de société est abordée, la présidente déclare que dans un monde idéal, les travailleurs recevraient un salaire net plus élevé et décideraient en toute indépendance comment le dépenser, par exemple pour une voiture. En d'autres termes, la voiture de société ne serait plus un avantage salarial. Parallèlement, elle constate qu'en raison des charges élevées pesant sur le travail, les entreprises ont peu de marge de manœuvre pour augmenter les salaires. Elle comprend donc qu'il est impossible de supprimer la voiture de société en tant que moyen de rémunération sans mesures compensatoires.

L'un des principaux problèmes de notre système fiscal est le manque d'uniformité, selon **Denis Geers, CEO Graphius**. Bien qu'il existe plusieurs systèmes pour optimiser la fiscalité des entreprises, ils sont souvent d'une complexité incompréhensible. La pléthore de primes et de déductions fiscales disponibles crée des complications supplémentaires.

D. Geers préconise donc d'abolir ces systèmes complexes et de les remplacer par une réduction linéaire de l'impôt des sociétés. Il en résultera plus de clarté et de prévisibilité pour les entreprises.

D. Geers en vient ainsi à un autre élément important : le besoin de sécurité des entreprises. **L'évolution constante des règles du jeu en matière d'impôts et de fiscalité crée de l'incertitude, en particulier pour les entreprises qui investissent à long terme**, comme sa société Graphius. En l'absence d'une politique fiscale stable, il est difficile de s'en tenir à des plans à long terme, avec tous les tracas que cela implique.



→ Regarder le débat sur YouTube



→ Voir la galerie photo



→ Écouter sur Spotify
Écouter sur Apple Podcasts

DENIS GEERS
CEO GRAPHIUS



Bart De Wever à propos de la fiscalité des entreprises et du travail

Pour la N-VA, les meilleurs impôts (ceux qui rapportent le plus) sont ceux avec un faible taux de base dans un système simple. Selon le parti, trop d'impôts détruisent l'emploi et découragent les entrepreneurs de prendre des risques. C'est pourquoi Bart De Wever souhaite une baisse de l'impôt des personnes physiques, des cotisations sociales et de l'impôt des sociétés.

« IL FAUT D'ABORD RÉDUIRE LES DÉPENSES PUBLIQUES, ENSUITE LES IMPÔTS »

Une réduction de l'impôt sur les sociétés de 25 % à 20 % offrirait une belle perspective pour les entreprises. Il indique cependant déjà que le prochain gouvernement devra faire face à une situation budgétaire particulièrement difficile. Selon lui, il y aura peu de marge pour des réductions d'impôts dans les années à venir.

B. De Wever craint qu'une période d'assainissement difficile soit dans un premier temps nécessaire avant que de nouvelles réductions d'impôts puissent être envisagées. C'est pourquoi il veut dans un premier temps mettre le gouvernement au régime. Pour lui, il faut d'abord réduire les dépenses publiques avant de pouvoir diminuer les impôts.



→ Regarder le débat sur YouTube



→ Voir la galerie photo



→ Écouter sur Spotify
Écouter sur Apple Podcasts

Analyse – quels enseignements en tirer ?

Les impôts restent un sujet complexe. Tout le monde s'accorde à dire que nous en payons trop. Pourtant, nous ne parvenons pas à réformer en profondeur notre système fiscal.

Bien qu'il existe un consensus sur les principes fondamentaux, notamment « des impôts plus justes, plus simples et moins élevés », la mise en œuvre passe souvent à la trappe en raison de discussions politiques.

Je tiens à souligner deux points essentiels du débat :

1. Pour les socialistes de Vooruit, le différentiel entre le travail et l'inactivité doit augmenter. Le travail doit être plus rémunérateur en net. Et ce, grâce à une « fiscalité équitable ». Ce qui est une bonne résolution en soit. Je m'interroge toutefois sur ce qu'ils entendent par « fiscalité équitable ». En effet, à l'approche de la fin de cette législature, il est tentant de jongler avec des mesures « électoralistes » qui, in fine, ne répondent pas aux défis sociétaux. Et dont le financement sera répercuté sur les entreprises.
2. Les préoccupations budgétaires limitent notre liberté de mouvement. La situation budgétaire préoccupante est un problème que Bart De Wever a souligné à juste titre. Les partis politiques peuvent promettre beaucoup de choses à l'approche des élections, mais en fin de compte, l'état de nos finances publiques, dans le rouge, sera (largement) déterminant.

« À L'APPROCHE DE LA FIN DE CETTE LÉGISLATURE, IL EST TENTANT DE JONGLER AVEC DES MESURES « ÉLECTORALISTES » QUI, IN FINE, NE RÉPONDENT PAS AUX DÉFIS SOCIÉTAUX. ET DONT LE FINANCEMENT SERA RÉPERCUTÉ SUR LES ENTREPRISES. »



PIETER TIMMERMANS
CEO VBO FEB



Recommandations pour l'accord de coalition

Nous devons miser sur une fiscalité simple qui récompense le travail et l'entrepreneuriat, et favorise les transitions.

Cet objectif peut être atteint grâce aux mesures suivantes :

1 CRÉER UN SYSTÈME FISCAL STABLE

L'amélioration de notre système fiscal est essentielle pour stimuler l'investissement et l'emploi. Les entreprises ont besoin de stabilité, de simplicité et de prévisibilité. Leurs choix d'investissement et de recrutement tiennent compte des réalités fiscales, mais aussi de la situation dans les autres pays. Si l'on se compare à d'autres pays, nous voyons clairement que la Belgique dispose d'une grande marge d'amélioration.

2 RENDRE L'IMPÔT DES SOCIÉTÉS PLUS COMPÉTITIF

Pour stimuler à la fois l'entrepreneuriat et les investissements, le **taux de 20 % d'ISOC (déclaration à l'impôt des sociétés) applicable à la première tranche de 100.000 EUR** pourrait utilement être **étendu progressivement à 200.000 EUR** pour toutes les entreprises. Simultanément, la réforme et le renforcement significatif de la déduction pour investissement doivent être poursuivis pour faciliter et accélérer les transitions nécessaires.

3 RÉCOMPENSER JUSTEMENT LES TRAVAILLEURS

Nous devons rendre le travail plus attractif et plus rémunérateur, en modernisant le système fiscal et en réduisant la pression fiscale et parafiscale sur l'emploi, par exemple. Les entreprises sont confrontées à des difficultés sans précédent pour recruter, en grande partie en raison des pièges à l'emploi et à la promotion. Une réforme approfondie du barème d'imposition à l'impôt des personnes physiques est donc nécessaire. Les tranches d'imposition les plus basses doivent être élargies et le **taux de 40 % doit être réduit à 35 %**. La pression fiscale et parafiscale globale sur le revenu ne devrait jamais dépasser 50 %.

Let's Talk Elections avec le Premier ministre et les ministres-présidents

À l'approche des élections, nous avons demandé au Premier ministre et aux ministres-présidents de Flandre, de Bruxelles et de Wallonie de revenir sur la législature écoulée. Quel est leur bilan? Quelles sont leurs priorités pour la prochaine législature? Comment évaluent-ils la relation entre le monde économique et le monde politique? Découvrez leurs réponses.

ENTRETIEN AVEC
ALEXANDER DE CROO
Premier ministre de Belgique



→ Let's talk avec Alexander De Croo

ENTRETIEN AVEC
JAN JAMBON
Ministre-président du gouvernement flamand



→ Let's talk avec Jan Jambon

ENTRETIEN AVEC
RUDI VERVOORT
Ministre-président du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale



→ Let's talk avec Rudi Vervoort

ENTRETIEN AVEC
ELIO DI RUPO
Ministre-président du gouvernement wallon



→ Let's talk avec Elio Di Rupo

GenTonic |||| pour une Belgique plus forte

La parole aux jeunes

Dans le cadre de sa campagne Let's Talk Elections, la FEB a organisé le 19 mars un débat intitulé GenTonic réunissant les présidents et présidentes des sections jeunes des partis politiques belges (Mouvement des Jeunes Socialistes, Jeunes MR, DéFI Jeunes, Génération Engagée, Jong N-VA, Jong VLD, Jong Groen, Jongsocialisten et Jong cd&v).



GenTonic était l'occasion idéale de se projeter au-delà des prochaines élections avec la génération montante de responsables politiques et d'entrepreneurs. Au moins jusqu'à l'horizon 2030.

Les questions ont été posées, des réponses ont été données. Et ce, étonnamment, souvent dans un esprit de recherche de compromis, de coopération, sans aucune forme de querelle politique. Nous avons approfondi quatre thèmes : « énergie & climat », « marché du travail & formation », « fiscalité & politique salariale » et « Europe ». **Pieter Timmermans, CEO de la FEB** : « Une chose m'a marqué : la plupart des réponses des jeunes s'alignent sur la vision et les solutions présentées dans le mémorandum électoral de la FEB ».

Quelques exemples :

- « Si nous voulons donner plus de net aux gens, le plan initial de réforme fiscale du ministre Vincent Van Peteghem doit être intégré dans le prochain accord gouvernemental. » – **Nathalie Lambrecht, Jong cd&v**
- « Les gens se retrouvent trop rapidement dans la tranche d'imposition la plus élevée. Il faut élargir les barèmes fiscaux. » – **Jeroen Bergers, Jong N-VA**
- « Un mix énergétique comprenant l'énergie nucléaire est nécessaire pour contrebalancer notre dépendance énergétique. » – **Laura Hidalgo, Jeunes MR**
- « Il faut œuvrer à une politique du marché du travail plus déterminée et plus activatrice. » – **Sepp Tyvaert, Jong VLD**

- « Notre pays déborde de talents, mais ce sont des diamants bruts qu'il faut tailler et former aux compétences numériques et à la gestion d'entreprise. » – **Jean Kitenge, DéFI Jeunes**

Le sujet de l'Europe a fait l'unanimité : « L'UE offre de belles perspectives aux jeunes. »

La FEB, malgré son âge respectable de 129 ans, n'est donc pas une « vieille dame » comme on le prétend parfois, mais bien une organisation jeune d'esprit qui joue pleinement la carte de l'avenir.

« CET ÉVÉNEMENT ÉTAIT L'OCCASION DE S'ADRESSER DIRECTEMENT AUX JEUNES ET DE FAIRE ENTENDRE LEUR VOIX »

Nous avons été témoins de la conviction dont font preuve les futurs responsables politiques de notre pays, une génération enthousiaste et bien préparée à qui il tarde d'améliorer les choses, pour une Belgique plus forte, demain et après-demain.



→ Regardez l'aftermovie GenTonic sur YouTube

Fédérations sectorielles membres de la FEB

Près de 50 fédérations sectorielles faisant autorité sont membres de la FEB et représentent plus de 75% de l'activité économique dans notre pays.

Membres effectifs

Membres adhérents

Chiffres clés de la FEB

+50.000
petites, moyennes et
grandes entreprises



75%
de l'emploi dans
le secteur privé



94,2%
du PIB belge provenaient
des exportations en 2022

2/3
de la valeur
ajoutée



...dont 72%
destinés à des
pays européens



3 Régions
Boussole par excellence pour
les entreprises en Belgique

1895 **+125** ANS 2020
porte-parole
des entreprises
depuis



Let's Talk Elections pour une Belgique plus forte

© 2024

RÉDACTION	Alexander Verstappen (FEB), Johan Van Praet (FEB)
TRADUCTION	Service de traduction de la FEB, Anne Michiels
COORDINATION	Mathilde Carpentier (FEB)
MISE EN PAGE	Landmarks
PHOTOGRAPHIE & ILLUSTRATIONS	Belga, Kwin, Triptyque
ISBN	9789464988116
NUMÉRO DE DÉPÔT LÉGAL	D/2024/0140/13
ÉDITEUR RESPONSABLE	Stefan Maes, rue Ravenstein 4, 1000 Bruxelles
DATE DE PUBLICATION	Avril 2024

Dit e-book is ook beschikbaar in het Nederlands.

La reproduction et/ou la publication d'un quelconque extrait de ce document par quelque procédé que ce soit, notamment via impression, photocopie ou support électronique, sont interdites sauf autorisation formelle, écrite et préalable du responsable de la publication.

Porte-parole des entreprises de Belgique, la FEB représente – au travers d'une quarantaine de fédérations sectorielles membres – plus de 50.000 petites, moyennes et grandes entreprises. Ensemble, elles assurent 75% de l'emploi dans le secteur privé, 80% des exportations et 2/3 de la valeur ajoutée créée en Belgique.

Seule coupole d'employeurs au niveau interprofessionnel, la FEB représente les entreprises des trois Régions du pays.

Retrouvez nos dernières publications sur www.vbo-feb.be